



andrésy

DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'ANDRESY

AVAP : AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET
DU PATRIMOINE

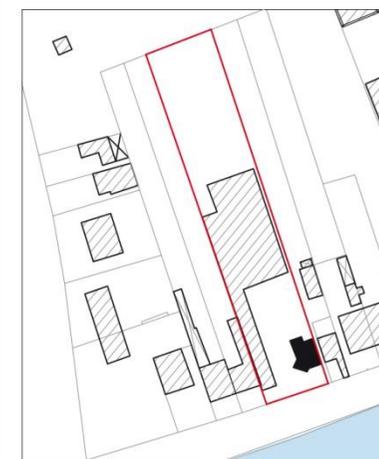
ANNEXE 3 : Fiches patrimoniales



soja architecture

Bâtiments exceptionnels et remarquables

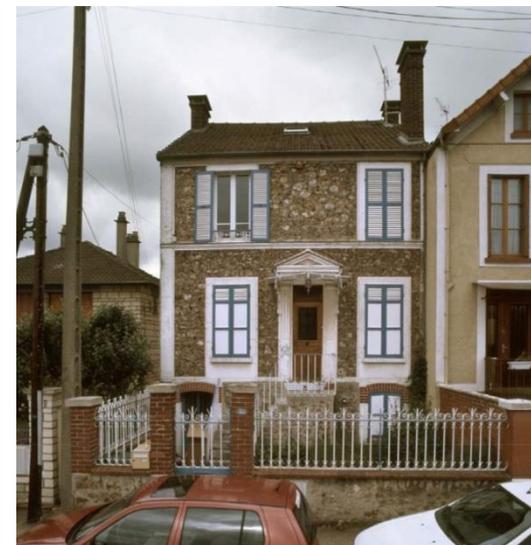
| | |
|--|--|
| 1 | Maison de cadre de la Compagnie fluviale de transport et de remorquage |
| 48 quai de l'Oise | 1er quart 20e siècle |
| Secteur | A1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Tavernier L. (architecte), signature. La compagnie fluviale et maritime fondée en 1911 fait partie de ces petites compagnies de remorquage fondées autour de 1900 et qui sont dans le sillage des deux grandes sociétés qui sont la S.R.B.R. (à Conflans) et la S.G.T.R. (à Andrésy). Les remorqueurs se nomment les Tritons.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle, en lanière, se situe en bord de Seine, quai de l'Oise. La maison est accolée aux limites de la parcelle et implantée en retrait de 3 à 4 mètres de la limite séparative sur rue. La façade principale est de trois quart par rapport au quai. Des ateliers de faible hauteur font face au côté latéral de la bâtisse. Un espace central se dégage entre les différents bâtis de la parcelle.</p> <p>Description de l'édifice La maison a été modifiée dans son allure extérieure et dotée de balustrades à balustres apocryphes. Elle comporte des ateliers en annexe. Gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; brique. Couverture : tuile mécanique / toit à longs pans ; demi-croupe ; noue. Décor céramique : chute de végétaux en forme d'algues avec tête de poisson sur une plaque en grès cérame.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Valoriser la cour centrale. Investir la marge de retrait donnant sur le quai de l'Oise. Un traitement végétal pourrait être prévu, créant ainsi un contraste avec le caractère très minéral de la cour.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Entretien et conserver les caractéristiques propres à la typologie des Villas.</p> |



0 10 50m

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 2 | Maison de bord de Seine en meulière |
| <i>52 quai de l'Oise</i> | 4e quart 19e siècle |
| Secteur | A1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de marinière |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle, en lanière, est étroite et se situe en bord de Seine, quai de l'Oise. Le bâtiment, en retrait de 3 à 4 mètres de la limite séparative sur rue, occupe toute la largeur de la parcelle. Un petit mur bahut avec une grille en ferronnerie délimite l'espace privatif. |
| | Description de l'édifice Cette maison est caractéristique des bords de l'Oise avec un rez-de-chaussée très surélevé et des caves à accès extérieur. Gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; rocaille. Couverture : tuile mécanique / toit à longs pans ; pignon couvert. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture et veiller à la cohérence des matériaux et couleurs de la grille avec ceux de la maison. |
| | Objectifs pour l'édifice Conserver à l'identique les deux façades visibles depuis l'espace public. |



(source : base Mérimée)



0 10 50m

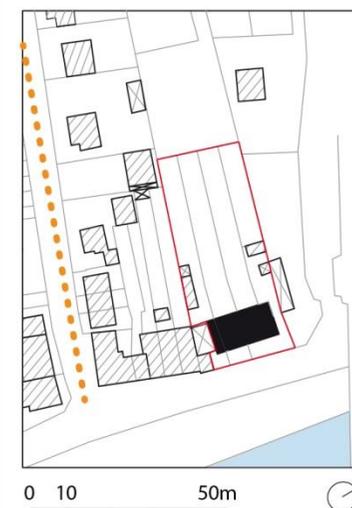


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 3 | Ensemble de trois maisons de mariniers |
| 56 - 60 quai de l'Oise | 4e quart 19e siècle |
| Secteur | A1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de mariniers |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Ces trois maisons sont traitées comme un bâtiment unique. Le 60 est placé perpendiculairement à la rue, le 56 et le 58 sont placés parallèlement, l'un sur la rue, l'autre sur le jardin. Un petit mur bahut avec une grille en ferronnerie délimite l'espace privatif. |
| | Description de l'édifice Le rez-de-chaussée est surélevé de quelques mètres. Un perron et un petit escalier marquent l'entrée de ces maisons. La façade est ordonnancée selon un axe central et les ouvertures sont alignées les unes au dessus des autres. Gros-œuvre : brique Couverture : tuile mécanique/toit à longs pans ; pignon couvert Décor en céramique sur les linteaux des ouvertures |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture et veiller à la cohérence des matériaux et couleurs de la grille avec ceux de la maison. Proposer un traitement végétal (strate herbacée à arbustive) de la marge de retrait. |
| | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique. |



(source : base Mérimée)

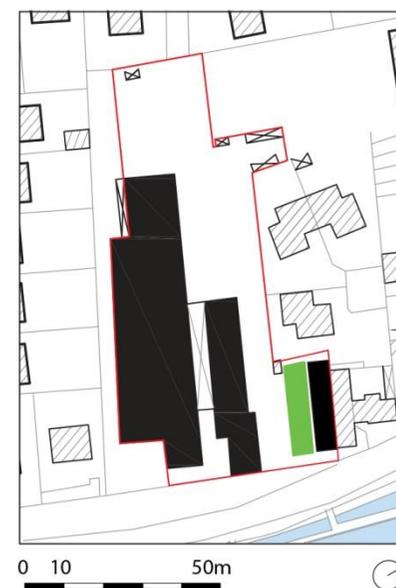


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 4 | Le bureau des Guêpes |
| 8 avenue du Général de Gaulle | 1898 |
| Secteur | A1 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Activités |
| Intérêt <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Ces bâtiments d'activités témoignent de la navigation sur la Seine et l'Oise, avec au début du siècle un mât porte drapeau et un panneau de bois gravé « Sté Gle de Touage et de Remorquage-Bureau des Guêpes ».</p> <p>Description de la parcelle Les bâtiments, parallèles les uns aux autres, sont implantés autour de deux rues intérieures, perpendiculairement à la Seine. Les pignons de façades sont orientés face au quai. La rue principale est marquée par un espace de stationnement structuré par un alignement d'arbres alternant avec des massifs. L'alignement d'arbres souligne la linéarité du bâti. Un petit mur bahut avec une grille en ferronnerie délimite l'espace privatif, dans le prolongement du bâtiment central.</p> <p>Description de l'édifice La volumétrie est simple, composée d'un R+1+combles, couverte d'une toiture à deux pans avec tuiles de rives mécaniques et lucarnes engagées dans le mur. La présence de la meulière et de la brique en modénature (encadrement, appui de fenêtre, chaînage d'angle en harpage, bandeau) donne au bâtiment un grain et une teinte lumineuse.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Maintenir la cohérence de traitement et de gabarit des trois bâtisses. Garder un traitement végétal linéaire, parallèle aux bâtiments. Conserver le mur de clôture qui participe au caractère urbain de la parcelle.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Entretien des façades pour préserver les éléments de modénature. Conserver à l'identique les débords de toiture et les menuiseries bois à grand carreaux. Les menuiseries à petits bois sont en mauvais état. Il en manque car elles se décollent du verre. A refaire.</p> |



(source : base Mérimée)



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 5 | Ensemble de quatre maisons en série |
| 49 -55 rue Gallieni | 1er ¼ du XXe siècle |
| Secteur | A1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de marinières |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cet ensemble bâti, situé rue Gallieni, est constitué de plusieurs petites maisons de marinières en bande, construites en retrait derrière un mur bahut avec une grille en ferronnerie. |
| | Description de l'édifice Elles ont été construites par un entrepreneur d'Andrésy nommé Monsieur Huché. Les façades sont en meulière. La modénature élaborée est réalisée avec de la brique et de la pierre calcaire, les linteaux sont métalliques. Garde-corps et clôtures en ferronnerie |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les clôtures en ferronnerie. Veiller à la cohérence d'ensemble des clôtures. Maintenir la continuité du front bâti. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver la modénature et les façades en meulière. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 6 | Villa sur l'avenue du Maréchal Foch |
| 48 avenue du Maréchal Foch | 1er quart 20e siècle |
| Secteur | A1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle est située avenue du Maréchal Foch et délimitée par de hauts murs. La villa est implantée au cœur de la parcelle, particulièrement en retrait par rapport à l'avenue. Deux ensembles boisés encadrent la façade avant de la villa. Ces arbres ressortent et se démarquent dans le profil de l'avenue. Description de l'édifice Gros-œuvre : meulière Couverture : tuile plate / toit à longs pans ; pignon couvert ; demi-croupe Tourelle Décor en céramique sur les linteaux des ouvertures |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Veiller au maintien de masses végétales encadrant la villa depuis l'avenue du Maréchal Foch. Objectifs pour l'édifice Conserver les caractéristiques propres à la typologie des Villas. |



(source : base Mérimée)



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 7 | Le « Rêve Cottage » et son pavillon chinois |
| 18 avenue du Général de Gaulle 2 rue Louis Desavis | vers 1885 |
| Secteur | A2 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt | <p>Contexte historique Initialement, la maison située 18 avenue Fin d'Oise, et celle située rue Louis Desavis, faisaient partie de la même propriété nommée « Rêve cottage ». Georges Gourlin, le maire d'Andrésy de 1919 à 1924, y demeura. Le pavillon chinois proviendrait d'une exposition universelle.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Louis Desavis. Ce domaine arboré est cerné par une clôture participant à la cohérence du traitement des quais de Seine. Elle est constituée d'une alternance de murets en pierre, parfois surmonté d'une balustrade, et de grilles ajourées avec soubassement en pierre. Les jardins du Rêve Cottage et de la parcelle voisine (20 avenue du Général de Gaulle) jouent un rôle important dans l'appréhension de la rue Louis Desavis. La cohérence des clôtures et le prolongement végétal marquent l'entrée de la rue depuis les quais. Le linéaire formé par les arbres du Rêve Cottage accompagne la rue. Le bâtiment principal est implanté au cœur de la parcelle avec le pavillon chinois qui le jouxte. Sa dépendance est accolée aux limites avec pignon sur la rue. Au moment de l'installation du pavillon chinois, une fausse rivière avec un pont et une grotte artificielle ont été aménagés.</p> <p>Description des édifices Villa D'inspiration anglo-normande, cette maison avec sa toiture débordante, à croupette, son faux colombage sur la partie sous comble, l'utilisation de la brique et de la meulière, dégage un charme pittoresque. Gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; rocaille Couverture : tuile mécanique ; tuile en écaille Vaisseaux et étages : rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré ; étage de comble Couverture : toit à longs pans ; demi-croupe ; toit polygonal</p> |
| <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | |



Le Rêve cottage
et son pavillon chinois
(source : base Mérimée)

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|-------------------------|--|
| | <p>Pavillon chinois Le pavillon chinois est une adjonction du début des années 1920 destinée à abriter une salle de billard. On ignore l'origine de ce pavillon que la tradition attribue à une exposition universelle sans plus de détail. La villa d'origine a été agrandie latéralement par l'adjonction du pavillon chinois qui a été placé de plain-pied avec le rez-de-chaussée surélevé si bien qu'il a fallu construire un soubassement décoré de ciment en faux arbre écoté</p> <p>Dépendance Cette maison très proche de sa voisine possède la même facture. La meulière, présente ici, est mise en valeur par le joint rosé. La brique est utilisée dans les éléments d'ornementation ; bandeau, chaînage en harpage, arcs sur les piles. Les croisillons dans le faux colombage personnalisent la construction. Les balustrades, la tourette, et les balcons, participent au pittoresque de l'ensemble. A l'origine cette construction était une écurie avec la chambre du palefrenier au 1er étage.</p> <p>Cette maison en meulière est une des plus intéressantes d'Andrésy avec la qualité et la proportion des volumes, les détails de façades et la modénature.</p> |
| <p>Objectifs</p> | <p>Objectifs pour la parcelle Maintenir la clôture et ses différentes composantes (grilles, murets, portail, piliers). Préserver le linéaire boisé accompagnant la rue Louis Desavis. Préserver les éléments remarquables du jardin (composition d'ensemble, arbres, arbustes, rivière...).</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver à l'identique l'ensemble des caractéristiques architecturales des façades et des toitures.</p> |



La dépendance



- Murets
- Sentes
- Jardins et masses boisées
- Haies bocagères

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 8 | Villa Louis XIII et sa dépendance |
| 42 rue du Général de Gaulle 2 rue Gambetta (dépendance) | 1880 |
| Secteur | A2 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Cette villa appelée « villa Louis XIII » fut construite vers 1880. Orientée vers la Seine à sa construction elle donne aujourd'hui sur la rue suite à son agrandissement en 1910.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle, en L, se situe en bord de Seine, à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Gambetta. Le bâtiment principal est implanté perpendiculairement à la Seine, au cœur de la parcelle. Cette situation découpe le jardin en deux espaces : la partie avant côté Seine, étroite et regroupant quelques arbustes, la partie arrière, structurée par de deux allées perpendiculaires autour desquelles sont implantés quatre massifs (soulignés par des bordures végétales et rassemblant des arbres fruitiers). La dépendance s'inscrit en fond de parcelle, dans le prolongement du muret de clôture en pierre sur la rue Gambetta.</p> <p>Description des édifices Villa La villa est construite en brique, de belle facture, et présente une modénature soignée en pierre de taille en harpage (chaînage, encadrement) avec des éléments de ferronnerie remarquables comme la marquise qui marque l'entrée. La toiture est en ardoise avec bande de rive, faîtières et épis de faîtage en zinc.</p> <p>Dépendance Les communs, construits en bois, situés sur le côté de la maison, font partie de l'ensemble architectural. Toit en ardoise à la Mansart et lucarnes.</p> |



source : base Mérimée

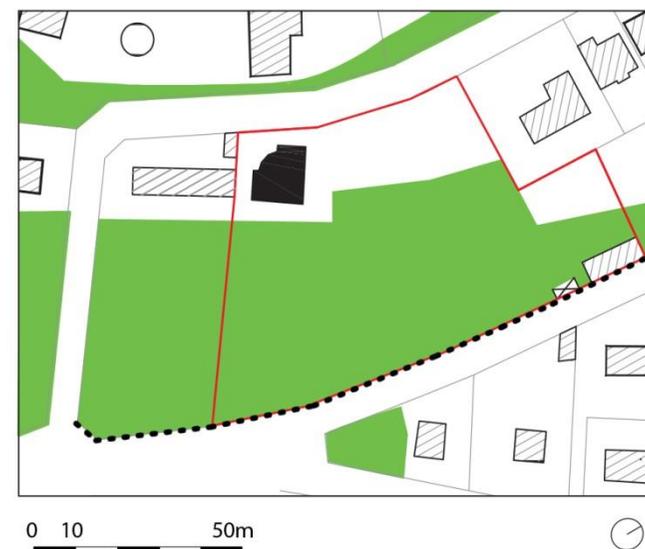
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|------------------|--|
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Maintenir la clôture et ses différentes composantes (grilles, murets, portail, piliers). Préserver les éléments remarquables du jardin (composition d'ensemble, arbres, arbustes, rivière...). |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver l'ensemble des caractéristiques architecturales des toitures et des façades, notamment la brique apparente. |



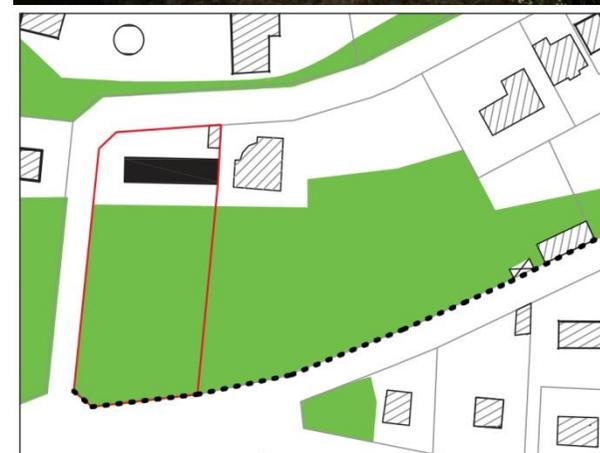
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 9 | Grande demeure avec une tour ronde |
| 4 avenue d'Eylau | 3ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A3 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette belle maison avec la maison du 2 avenue d'Eylau ne constituait qu'une seule propriété avec « le château Lepic ». |
| | Description de la parcelle La parcelle se situe entre l'avenue d'Eylau et la rue du Maréchal Foch. Les bâtiments sont implantés dans un parc arboré, en bordure de l'avenue d'Eylau. Une clôture alternant muret en pierre et grille métallique ajourée avec soubassement en pierre, marque la limite du domaine. Celle-ci est ponctuée par plusieurs portails et piliers remarquables. Densément boisé, le domaine marque le paysage des bords de Seine. Une gloriette très endommagée ainsi que deux dépendances sont visibles depuis la rue du Maréchal Foch. |
| | Description de l'édifice Elle présente aujourd'hui une volumétrie intéressante et équilibrée. Le corps principal forme un L où vient se nicher une petite tourelle. Les toitures en pavillon couvertes en ardoise sont décorées de crêtes, d'épis de faîtage et d'œil de bœuf en zinc. Les entablements, les bandeaux et appareillages d'angle en pierres dessinent et structurent les façades. Les volets battants sont à persiennes en bois. Les fenêtres à grands carreaux à petits bois sont en bois |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les masses boisées identifiées. Laisser la possibilité de création d'un accès depuis l'avenue d'Eylau le long de la parcelle n°212, l'accès existant sur la parcelle à partir de la rue du Maréchal Foch ne pouvant être mis en œuvre dans les conditions actuelles de circulation. Étudier les possibilités de rénovation de la gloriette. |
| | Objectifs pour l'édifice Entretenir et restaurer les toitures et les façades à l'identique en préservant la modénature et les caractéristiques architecturales. Préserver les menuiseries bois et les volets à persiennes. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 10 | Grande demeure , ancien manoir du Général Lepic |
| 2 avenue d'Eylau | 3ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A3 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette maison avec la maison du 4 avenue d'Eylau ne constituait qu'une seule propriété. Description de la parcelle La parcelle se situe entre l'avenue d'Eylau et la rue du Maréchal Foch. Les bâtiments sont implantés dans un parc arboré, en bordure de l'avenue d'Eylau. Une clôture alternant muret en pierre et grille métallique ajourée avec soubassement en pierre, marque la limite du domaine. Celle-ci est ponctuée par plusieurs portails et piliers remarquables. Densément boisé, le domaine marque le paysage des bords de Seine. Une gloriette très endommagée ainsi que deux dépendances sont visibles depuis la rue du Maréchal Foch. Description de l'édifice Il possède aujourd'hui une volumétrie intéressante créée par un jeu de toitures en ardoises aux pentes et hauteurs décroissantes. Cette imbrication de volumes est accentuée par les cheminées et les lucarnes rythmant davantage la silhouette de l'édifice. Entablement et bandeau structurent les façades, et lucarnes à frontons et œil de bœuf rythment l'ensemble de la toiture. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les masses boisées identifiées. Étudier les possibilités de rénovation de la gloriette. Objectifs pour l'édifice Protection de la maison. Parabole à déplacer si possible Éviter d'installer des volets roulants et les coffres à l'extérieur / volets en bois + stores à éviter Essayer de restaurer et repeindre si possible les volets ou peut-être possibilité de remplacer les volets en bois par des volets en alu blanc. |

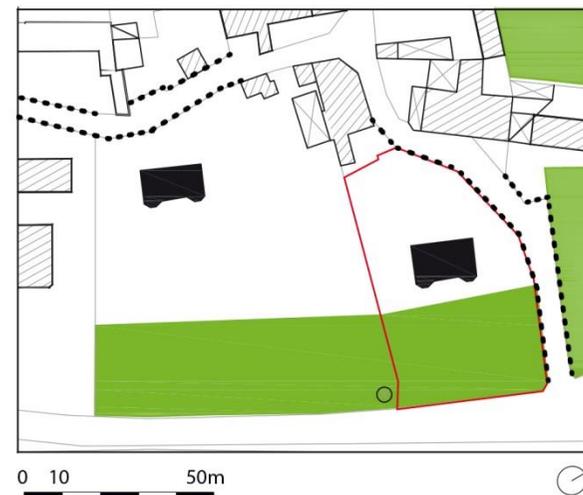


0 10 50m



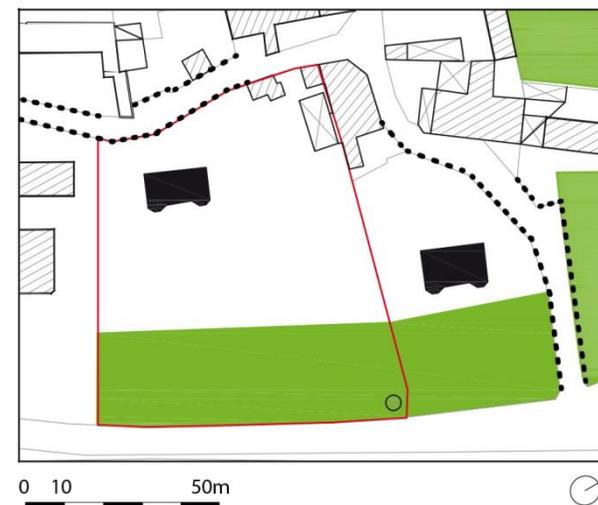
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 11 | « Le Moussel », propriété communale |
| 2 boulevard Noël Marc | 1864 |
| Secteur | A3 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Construite en 1864 pour Jean Anatolie propriétaire. Description de la parcelle La parcelle se situe à l'angle du boulevard Noël-Marc et de la rue du Moussel. Le bâtiment est implanté au cœur de la parcelle et s'oriente vers la Seine. Plusieurs vieux arbres entourent la bâtisse. Le domaine est souligné par une longue clôture. Description de l'édifice Cette belle maison est en pierre de taille sur un rez-de-chaussée surélevé. Le 1er étage aménagé dans le volume de la toiture couronne le rez-de-chaussée. La toiture en ardoise est constituée de deux coupoles recouvertes d'ardoise en écaille et d'un festonnage en zinc. Les fenêtres de l'attique possèdent des encadrements moulurés à fronton en pierres sculptées. Les volets sont à persiennes métalliques repliables en tableau. L'entrée se fait par un perron en pierre, encadré par une balustrade. La maison domine la Seine. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les arbres, et la clôture. Maintenir le caractère de parc du domaine. Objectifs pour l'édifice L'ensemble doit être préservé et entretenu régulièrement. |



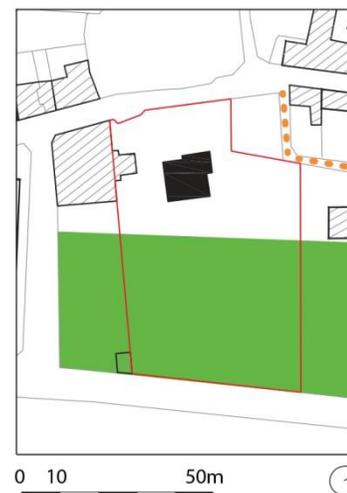
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 12 | Hôtel de ville |
| 4 Boulevard Noël Marc | 1864 |
| Secteur | A3 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Ce bâtiment accueille actuellement la mairie, qui était initialement située place du 8 mai 1945, à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque. Elle fut déplacée en 1947-48. Cette demeure a appartenu sous l'empire au couturier Jean Baptiste de Dosme (1794-1869). Construite aussi pour Jean Anatolie, la demeure dont le rez-de-chaussée est surélevée, domine son parc. |
| | Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, boulevard Noël-Marc. Le bâtiment est implanté au cœur d'un parc arboré et orienté vers la Seine. |
| | Description de l'édifice La façade est encadrée de deux tourelles et couronnée par une toiture en ardoise à la Mansart. Les lucarnes de toiture possèdent les encadrements les plus recherchés. La modénature a malheureusement été appauvrie au cours des dernières réhabilitations (frontons en pierres sculptées, moulures...). |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les arbres, et la clôture. Maintenir le caractère de parc du domaine. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver les modénatures de la façade, le mur de clôture et sa grille en ferronnerie. Respecter les marges de recul pour les constructions neuves. Possibilité d'agrandissement. Toutefois les extensions sont à envisager avec précautions |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 13 | « La Roseraie » |
| 6 boulevard Noël-Marc | 1 ^{er} quart du XXe |
| Secteur | A3 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, boulevard Noël-Marc. Cette villa est implantée en fond de jardin et est construite dans l'axe du portail d'entrée, vers la Seine. Le jardin structuré à la française ne participe pas à la valorisation de la parcelle et de la villa. L'absence d'espèces végétales de grand volume contraste avec le caractère boisé des bords de Seine. |
| | Description de l'édifice La façade en pierre d'une grande simplicité présente un grand bow-window en bois sur deux niveaux. La toiture débordante caractérise cette architecture. La clôture constituée d'un mur bahut surhaussé d'une grille, d'un portail et d'eux portillons en ferronnerie. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture sur rue. La partie avant du jardin pourrait faire l'objet d'un réaménagement afin d'implanter des arbres et/ou arbustes. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver le bow-window, la toiture débordante, Possibilité d'agrandissement |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 14 | Maison de bourg de la rue de l'Église |
| 22 rue de l'Église | Limite 19e siècle - 20e siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de bourg |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette parcelle, de petite taille, donne sur la rue de l'église. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. Elle est mitoyenne sur ses deux côtés. |
| | Description de l'édifice Gros-œuvre : meulière, moellon sans chaîne en pierre de taille, rocaille Couverture : tuile mécanique Utilisation de la brique pour les modénatures : encadrements des fenêtres et corniches. Linteaux métalliques avec cabochons en céramique. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique et en respect de la typologie des maisons de bourg |



0 10 50m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 15 | Maison du XVIIIe de la rue de l'Église |
| 18 rue de l'Église | XVIII ^e siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de bourg |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette parcelle, de petite taille, donne sur la rue de l'église. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. Elle est mitoyenne sur ses deux côtés. |
| | Description de l'édifice Cette maison pourrait être celle qui est décrite de la manière suivante dans le terrier de 1767 : "une portion de saison...consistant en boutique, chambre et grenier dessus, cellier sous ladite boutique, cave ayant son entrée par ledit cellier...deux chambres sur le derrière par grenier dessus, cour, puits et passage commun ; écurie et fourrage sous les deux chambres". Toit à longs pans Gros-œuvre : calcaire, moellon, enduit Couverture : tuile mécanique |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique et en respect de la typologie des maisons de bourg |



0 10 50m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 16 | Maison du XVIIIe en pierre |
| 12 boulevard Noël-Marc | XVIIIe siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette maison en pierres, présente sur une carte d'intendance de 1786, faisait partie avec la maison voisine d'une même propriété. Le plan d'origine a été considérablement modifié, la forme actuelle date de 1850. Elle appartient au centre ancien et participe à la façade fluviale. |
| | Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine et donne sur le boulevard Noël-Marc. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. |
| | Description de l'édifice Ses grandes fenêtres à petits carreaux et ses lucarnes rythment la façade de manière régulière. Les menuiseries sont en bois, pour certaines à grands carreaux, pour d'autres à petits carreaux. Une belle porte charretière marque l'entrée dans la cour arrière. La façade, de teinte claire, est enduite de chaux et de plâtre. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Protection de la façade sur le quai pour préserver l'identité de la façade fluviale. Conserver les teintes : volets blancs/enduit clair Les volets bois et la porte charretière pourraient être grisés pour donner du relief à la façade (voir nuancier conseil). Le remplacement des ardoises en toiture permettrait de redonner plus de cohérence à la façade. |



0 10 50m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 17 | Les vestiges de la porte royale |
| <i>Boulevard Noël-Marc et rue de l'Église</i> | XIIIe siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Élément architectural |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Andrézy figure sur la liste des lieux où le « droit de gîte » est du au roi entre 1200 et 1220. Quatre portes principales ferment le village au Moyen-âge : Carrières-sous-Poissy, Denouval, Trélan et la Royale. La porte Royale est détruite en 1795. Il en reste aujourd'hui quelques vestiges. Ces vestiges se situent à l'angle du boulevard Noël-Marc et de la rue de l'Église, en bord de Seine. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice A préserver |

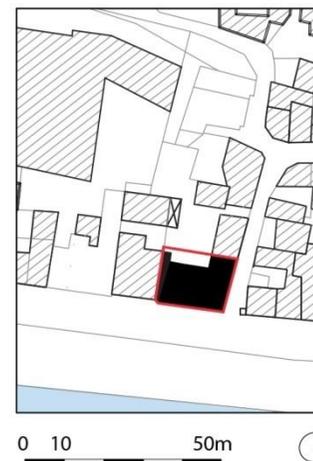


0 5 25m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 18 | Maison de campagne du boulevard Noël-Marc |
| 22 boulevard Noël-Marc | XVIIIe siècle |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique La propriété est décrite dans le terrier de 1674 : elle appartient aux héritiers de Pierre de Marines, écuyer, dont Marguerite épouse de Jacques de Bruscoly, maître des comptes à Paris. En 1728, elle appartient comme maison de campagne à Alexandre de Bruscaly, écuyer, conseiller du Roi. En 1766, elle est à son neveu Charles Pierre Baptiste, écuyer, demeurant à Paris, paroisse Saint-Eustache. Le cadastre napoléonien montre que la propriété a été morcelée. Seul subsiste l'aile droite, relativement transformée aux 19e et 20e siècles. Des immeubles ont été construits dans le dernier quart du 20e siècle sur les emplacements libres Description de la parcelle La parcelle donne sur le boulevard Noël-Marc, en bord de Seine. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. Description de l'édifice Gros-œuvre : calcaire ; moellon ; enduit Couverture : tuile plate Œil de bœuf et lucarne |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique cette architecture de maison de campagne |



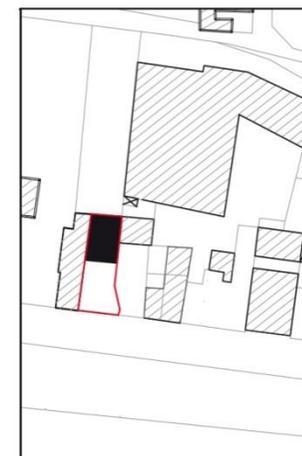
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 19 | Maison du boulevard Noël Marc |
| 32 boulevard Noël-Marc | 4ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette villa a été la maison de vacances des parents de Julien Green. Description de la parcelle La villa construite en fond de parcelle, est mitoyenne sur ses deux côtés. Elle présente sur rue une clôture en ferronnerie sur un mur bahut avec deux piliers en brique et un portail. Des arbustes sont visibles depuis la rue et viennent atténuer le caractère massif du mur plein de la bâtisse limitrophe. Description de l'édifice La façade est de conception classique, enduite, elle offre une modénature d'une grande simplicité. La toiture est en tuile plate avec une faîtière en crête de coq. Trois lucarnes animent la toiture |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Veiller au maintien d'espèces arbustives dans la partie avant du jardin. Préserver la clôture. Objectifs pour l'édifice Préserver la simplicité de la construction, les tuiles plates en toiture et les caractéristiques des lucarnes sur versant. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 20 | Maison Alphonse Régnier |
| 34 boulevard Noël-Marc | 1878 |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette maison fut construite en 1878 pour Alphonse Régnier. Dans les années 1930, cette propriété est devenue l'Institut Ségur. Description de la parcelle La maison est implantée en fond de parcelle et mitoyenne sur ses façades latérales. Le jardin sur rue est marquée par un traitement plutôt minéral ponctué de végétaux de petite taille. Description de l'édifice La façade enduite est structurée par le rythme des ouvertures et par les bandeaux moulurés qui marquent les planchers. La toiture est en ardoise, elle présente trois lucarnes sur versant à fronton maçonné. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture. Intégrer des espèces végétales arbustives ou grimpantes afin d'amoinrir l'impact du mur plein de la bâtisse limitrophe. Objectifs pour l'édifice Préserver la modénature en façade, la simplicité des lucarnes, les menuiseries à petits bois et les volets à persiennes. Lucarnes refaites sans respect des prescriptions Volets roulants en pvc Coffrage des volets non conforme Retrouver les dispositions d'origine |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 21 | Ensemble bâti villa/maison de campagne |
| 36 boulevard Noël-Marc | XVIII ^e siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable et Maison de campagne |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique La maison de campagne consistait en deux corps de bâtiments principaux, l'un formant l'aile droite d'un côté de la cour et l'autre, aujourd'hui disparue, l'aile gauche en entrant. Entre les deux principaux corps de bâtiments une cour était aménagée. Ladite cour avait son entrée sur le quai par une porte cochère, avec guichet et heurtoir, montée sur deux pilastres (cf : Annonces et avis divers de Versailles, Samedi 4 Février 1826).</p> <p>Description de la parcelle Cette vaste parcelle arborée se situe en bord de Seine, boulevard Noël-Marc. La villa s'oriente vers la Seine. La maison de campagne est un long bâtiment perpendiculaire à la Seine. Elle est implantée sur la limite séparative, avec pignon sur rue.</p> <p>Description des édifices La villa possède une volumétrie intéressante créée par un jeu de toitures aux pentes et hauteurs différentes. La façade est parfaitement structurée. Les deux parties latérales marquent les angles de la maison et structurent la toiture. Les entablements et bandeaux structurent les façades. Les lucarnes à frontons rythment l'ensemble de l'édifice.</p> <p>La maison de campagne est en très mauvais état. La toiture présente un Mansart en petites tuiles plates. Une lucarne engagée permettait de rentrer le foin dans les greniers. Les restes d'un joli balcon en ferronnerie marquent la façade sur la Seine. Les façades sont protégées par un enduit plâtre et chaux.</p> |



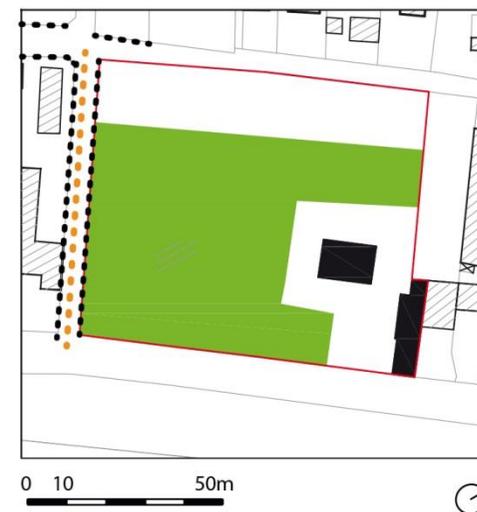
Villa



Maison de campagne

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|------------------|--|
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture et le portail en ferronnerie. Préserver les masses végétales identifiées. Objectifs pour l'édifice Pour la villa, préserver le mur de clôture avec sa grille en ferronnerie Conserver les menuiseries bois et les volets à persiennes métalliques. La maison de campagne risque de disparaître. Elle doit être restaurée pour éviter sa démolition. Restaurer les façades en préservant les enduits à la chaux et en conservant les tuiles plates. Restaurer le balcon sur la Seine. |
|------------------|--|



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 22 | Centre Saint-Exupéry |
| <i>Place du 8 mai 1945</i> | 1er quart du XIXe siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Équipement |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Le centre Saint-Exupéry a été remanié au début 19e siècle. Depuis 1984, il abrite le centre culturel. Ancien château de la famille de l'Isle, portant le titre de seigneurs d'Andrésy, répertorié en 1477. Il accueillait Le dauphin de Louis XIV qui s'y rendait pendant les chasses royales. Il fut utilisé au 19e siècle comme manufacture d'objets pour fumeurs et de jouets de 1846 à 1875. En 1875 il est transformé en mairie-école puis plus tard en bibliothèque. Le campanile a été rajouté en 1882. |
| | Description de la parcelle La parcelle se situe en bord Seine et donne sur la place du 8 mai 1945. |
| | Description de l'édifice Ce bâtiment tout en longueur, à deux étages, possède une volumétrie simple, dont le clocher plus récent en ardoise répond à celui de l'église Saint Germain. La composition de la façade est sobre : hautes fenêtres régulières avec appuis, encadrements et bandeaux. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture. |
| | Objectifs pour l'édifice Conserver les éléments de modénature et de composition caractéristiques. Les cheminées devraient être restaurées. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 23 | Villa du boulevard Noël-Marc |
| 42 Boulevard Noël-Marc | Limite 19e siècle - 20e siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette villa, construite face à la Seine, occupe toute la largeur d'une parcelle plutôt étroite (6m). Elle est en retrait de 4 mètres de la limite séparative sur rue et s'oriente vers la Seine. |
| | Description de l'édifice La symétrie rigoureuse de la façade sur rue dont les encadrements de baies et les angles sont décorés de briques est contredite par la façade arrière plus irrégulière avec une lucarne à croupe débordante. Les façades latérales, en mitoyenneté sont en moellons de calcaire. Gros-œuvre : meulière ; calcaire ; moellon sans chaîne en pierre de taille Couverture : tuile mécanique Vaisseaux et étages : 1 étage carré ; étage de comble Couverture : toit à longs pans ; pignon couvert ; noue |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture. |
| | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 24 | Maison de campagne du boulevard Noël-Marc |
| 46 boulevard Noël Marc | XVIIIe siècle |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette maison de campagne est implantée à l'alignement sur rue et s'oriente vers la Seine. Description de l'édifice Cette construction a subi de nombreuses modifications dont la création de commerces en rez-de-chaussée. Aujourd'hui il ne reste, comme éléments visibles de la rue caractéristiques de cette typologie, que le balcon en fer forgé, les baies caractéristiques du XVIIIe siècle et la toiture en pavillon. Couverture : tuiles Chaînage d'angle en façade Grande fenêtre à petits carreaux et menuiseries en bois |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Éviter des modifications qui tendraient à faire disparaître les derniers éléments de cette maison de campagne Préserver le balcon en ferronnerie, les chaînes d'angle en façade, les menuiseries bois du 1er étage Essayer de déplacer la parabole |

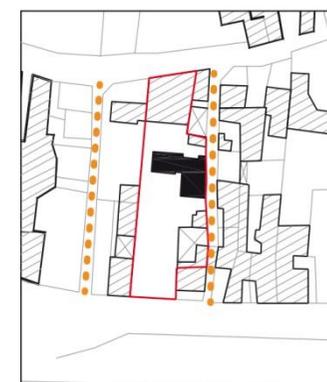


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 25 | Maison de notable du boulevard Noël Marc |
| 60 boulevard Noël Marc | 1863 |
| Secteur | A4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique En 1863 Noël Marc, qui fut maire d'Andrésy y déclare une construction nouvelle puis à nouveau en 1873 et en 1875 il déclare la construction d'un billard.</p> <p>Description de la parcelle La maison est implantée au milieu du jardin derrière un grand portail constitué de deux piles en briques et pierres. La demeure n'est pas visible depuis l'espace public. De vieux arbres dominent ce jardin tout en longueur. Une clôture constituée d'un mur bahut et d'une grille en fer forgé marque la limite de propriété.</p> <p>Description de l'édifice Les façades en briques et pierres sont typiques de cette époque. La modénature anime la façade corniche moulurée, chaînes d'angles avec décors, portes-fenêtres à l'étage avec balcon en ferronnerie. La toiture est animée par un chien assis et des tous petits châssis de toi.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver les arbres de la propriété ainsi que la clôture du boulevard Noël Marc.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver la modénature et la composition des façades et des toitures. Toit de la dépendance à l'arrière qui menace de s'effondrer</p> |

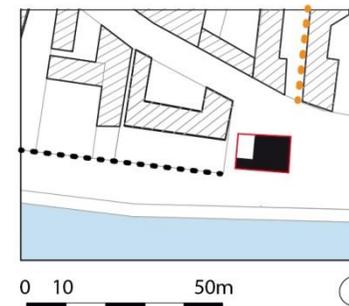


Source : base Mérimée



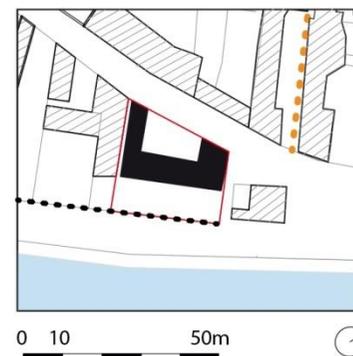
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 26 | Ancienne poste |
| 63 boulevard Noël-Marc | 1912 |
| Secteur | A5.1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Il s'agit de l'ancienne poste, réalisée par Fouret J. (architecte), en 1912. Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, à l'angle du boulevard Noël-Marc et du quai de Seine. Description de l'édifice Cette maison possède 3 niveaux, dont un niveau bas qui s'inscrit dans la pente et donne sur la Seine Gros-œuvre : meulière ; moellon Couverture : tuile mécanique; toit à longs pans ; croupe Encadrements en brique |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 27 | Maison de campagne sur quai de Seine |
| 1 rue du Général Leclerc | XVIIe et XVIIIe siècles |
| Secteur | A5.1 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Cette maison de campagne est caractéristique de son époque de construction. Elle possède une aile à droite de la cour datant du XVIIe. La partie gauche date du XVIIIe. Les deux angles de la cour sont flanqués de deux petites échauguettes.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, entre la rue du Général Leclerc et le quai de Seine. Le bâtiment est construit en U autour d'une cour minérale ouverte sur la rue du Général Leclerc. Celle-ci est délimitée par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie. Côté Seine, le bâtiment bénéficie d'un jardin en terrasse surplombant la Seine. Il est délimité par un mur de soutènement en pierre recouvert de lierre.</p> <p>Description de l'édifice Les toitures en petites tuiles plates en pavillon sont rythmées de lucarnes passantes à fronton côté rue de Général Leclerc et lucarnes sur versant côté Seine. Le bâtiment possède une façade urbaine, construite autour d'une cour côté rue principale, et présentant une façade ouverte sur jardin en terrasse avec une vue sur la Seine.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Contenir l'étalement du lierre afin de préserver le mur en pierre côté Seine. Préserver la clôture sur la rue du Général Leclerc. Investir la cour et éviter le stationnement des voitures dans cet espace.</p> <p>Objectifs pour l'édifice La modification des façades pourrait entraîner la disparition du caractère de la construction. Une véranda avec toiture terrasse a déjà été rajoutée sur la façade sur Seine. Préserver les échauguettes, la toiture en petites tuiles plates, les volets battants à persiennes en bois et la cour sur rue fermée par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie. Éviter les enduits trop blancs qui écrasent la façade. Modifier matérialité menuiseries véranda côté Seine Si travaux, remise à l'identique ou emploi de matériaux plus qualitatifs</p> |



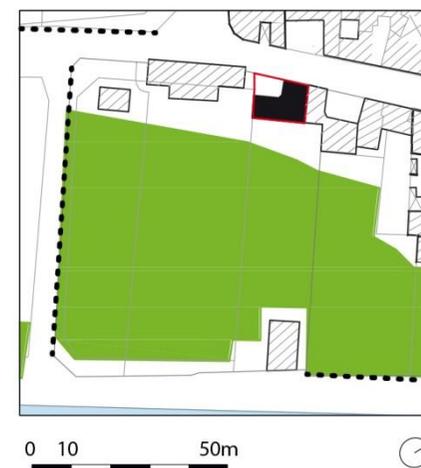
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---------------------------|---|
| 28 | Cour commune |
| 27 rue du Général Leclerc | milieu du XIXe siècle |
| Secteur | A5.1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt | <p>Description de la parcelle La parcelle se situe en bord de Seine, entre la rue du Général Leclerc et le quai de Seine. La maison est implantée en fond de parcelle, du côté de la rue intérieure et non mitoyenne. Elle est construite en L autour d'une cour intérieure protégée par un haut mur de clôture. Des plantes grimpantes débordent au dessus du mur et contrastent avec les couleurs neutres du bâti. Un portail en bois permet de pénétrer dans la cour.</p> <p>Un grand jardin arboré surplombant la Seine crée la façade sur berge. Un mur de soutènement en pierre délimite la propriété.</p> <p>Description de l'édifice Les façades sont enduites, la modénature est plutôt sophistiquée : corniches moulurées, bandeaux, encadrements avec décors, ferronneries. La toiture est en zinc ou en terrasse.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver des espèces végétales dans la cour, visibles depuis la rue du Général Leclerc. Conserver le mur de clôture sur le quai de Seine. Protéger les masses végétales identifiées et en particulier les arbres remarquables visibles depuis les bords de Seine.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver les modénatures de façades.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 29 | Maison de la rue du Général Leclerc |
| 29 rue du Général Leclerc | 3ème ¼ XIXe siècle |
| Secteur | A5.1 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La maison, construite en L, est implantée en retrait par rapport à l'alignement sur rue. Un mur bahut avec une grille assure la continuité. Une cour intérieure marque l'entrée. Description de l'édifice La façade est réalisée en brique de deux teintes différentes. Les encadrements de fenêtres sont réalisés en pierre. La toiture mansardée est en ardoise. Lucarnes et œil de bœuf |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Préserver la forme des toits, la modénature et la brique apparente Retrouver les dispositions d'origine pour les lucarnes |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 30 | Maison de campagne de la rue du Général Leclerc |
| 31 rue du Général Leclerc | 1 ^{er} moitié XVIIIe siècle |
| Secteur | A5.1 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La maison est construite à l'alignement sur rue et donne sur un grand jardin qui descend jusqu'au quai de Seine. La maison est répertoriée sur le cadastre napoléonien. Description de l'édifice Cette maison offre une façade aux proportions très élégantes. Cependant le rythme des ouvertures est irrégulier. La façade est protégée par un enduit chaux et plâtre. La toiture en ardoise est constituée d'une partie centrale en pavillon et de deux ailes latérales à croupe. Les détails de zinguerie (épis, ventilation, arêtier), la corniche et la lucarne décorent la toiture. Les souches de cheminée sont en brique. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les caractéristiques du jardin. Maintenir les masses végétales identifiées. Envisager la reconstitution du muret en pierre sur le quai de Seine. Objectifs pour l'édifice Préserver les détails de toiture et les proportions des ouvertures. Restaurer la façade avec un enduit plâtre et chaux et restituer les persiennes. |

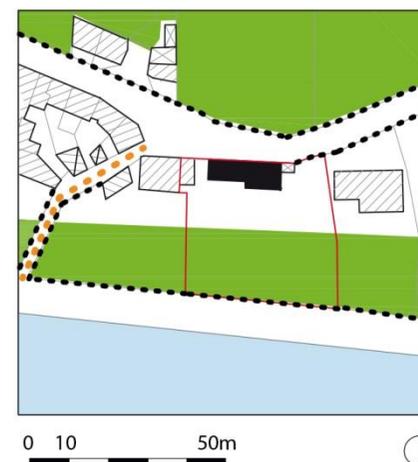


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 31 | Maison de campagne de la rue du Général Leclerc |
| 45 rue du Général Leclerc | 3ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A5.3 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique La partie la plus ancienne de la maison date du 3ème quart du XIXe siècle. Elle a été agrandie entre 1847 et 1857, puis transformée au XXe siècle. Description de la parcelle Cette parcelle se situe directement en bord de Seine, entre la rue du Général Leclerc et le quai de Seine. Deux ensembles boisés cadrent la vue depuis le quai de Seine vers la demeure. Celle-ci est implantée à l'alignement sur la rue du Général Leclerc. Son implantation par rapport à la rue du Général Leclerc engendre deux perceptions très contrastées de cette maison. Depuis le quai de Seine, la demeure apparaît monumentale. Depuis la rue du Général Leclerc, seule le deuxième niveau de la bâtisse implantée au niveau de la rue est visible. La façade principale est ainsi orientée vers la Seine. Le muret de clôture en pierre sur le quai est percée d'un portail face à la bâtisse. Description de l'édifice Gros-œuvre : calcaire ; moellon Couverture : tuile plate ; ardoise Côté Seine, façade enduite de chaux et de plâtre Tourelle ajoutée après la construction |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les caractéristiques du jardin. Maintenir les masses végétales identifiées. Préserver les clôtures. Veiller au respect du caractère linéaire de la bâtisse dans le cadre de l'implantation de nouvelles constructions. |
| | Objectifs pour l'édifice Amélioration des façades sur rue Cette maison pourrait retrouver son aspect d'origine en reprenant l'enduit de façade, en supprimant la corniche en béton et en remplaçant les encadrements de fenêtre en béton. Remplacer les ferronneries. |

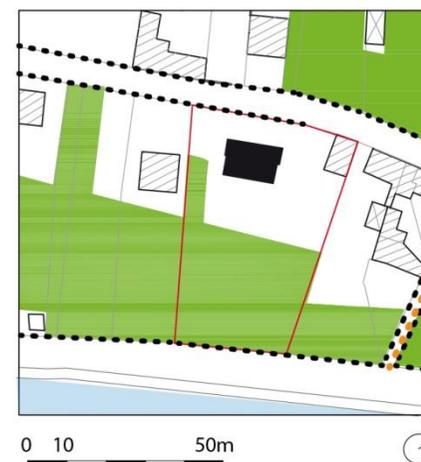


Source : base Mérimée



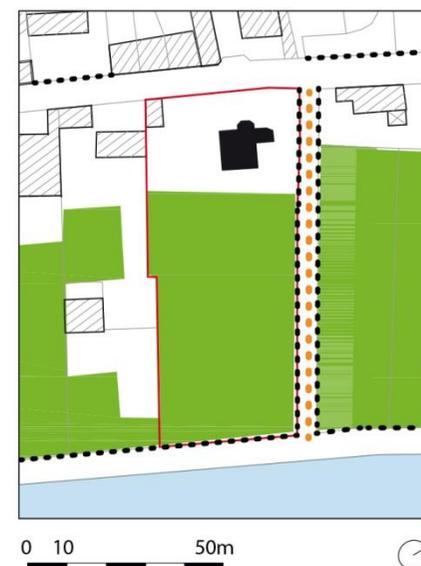
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 32 | Maison de notable sur la rue du Général Leclerc |
| 57 rue du Général Leclerc | 3ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A5.4 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle arborée est située en bord de Seine. La maison est implantée en retrait de la rue, derrière un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé. Description de l'édifice Cette grosse bâtisse est caractéristique de la typologie des maisons de villégiatures. La façade est ouvragée et présente une modénature et un décor important. Le toit à la Mansart est en ardoise. Les lucarnes à fronton sont alignées sur les ouvertures de la façade. De jolis éléments de zinguerie animent la toiture. Enduit de chaux et de plâtre |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver les caractéristiques du jardin. Maintenir les masses végétales identifiées. Les éventuelles extensions sont à envisager avec précautions. Objectifs pour l'édifice L'ensemble doit être préservé. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 33 | La Cigogne |
| 67 rue du Général Leclerc | 1er quart du XXe siècle |
| Secteur | A5.4 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Description de la parcelle Cette vaste parcelle arborée se situe directement en bord de Seine et descend jusqu'au chemin de halage. Elle est bordée par la ruelle de la Cigogne, perpendiculaire à la Seine.</p> <p>Cette villa appelée « la Cigogne » est implantée en fond de parcelle, et domine la ruelle de la Cigogne. Sa façade principale donne sur la rue du Général Leclerc. Les abords immédiats de la bâtisse sont particulièrement végétalisés. « La Cigogne » est mise en valeur par cette enveloppe végétale.</p> <p>Description de l'édifice Cette maison a la particularité d'être construite en calcaire traité en bossage avec des chainages et de la modénature en brique. Une extension latérale a été construite entièrement en brique. La maison a conservé un bel épi de faîtage. La cigogne ornementale a disparue du toit mais a laissé son nom à la maison. Gros-œuvre : bossage ; brique ; calcaire. Couverture : tuile mécanique ; tuile plate ; pignon couvert ; toit à longs pans.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver les caractéristiques du jardin à l'avant de la bâtisse (depuis la rue du Général Leclerc) : strates végétales diversifiées, implantation du végétal tout autour de la bâtisse. Maintenir les masses végétales identifiées entre la bâtisse et le quai de Seine. Conserver les murets en pierre.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver et entretenir la pierre de façade, les décors en brique, le toit débordant et les menuiseries bois à grands carreaux et volets bois.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---------------------------|--|
| 34 | Maison de notable sur le quai de Seine |
| 101 quai de Seine | 4ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | A5.6 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt | <p>Description de la parcelle Cette parcelle possède la particularité de s'inscrire entre deux sentes liant le quai de Seine et la rue du Général Leclerc, et le quai de Seine. La demeure est implantée à l'intérieur d'un îlot bâti en retrait par rapport au quai. Le caractère très arboré de la propriété laisse peu entrevoir la bâtisse. Un kiosque en bois marque un des angles de la propriété. Côté Seine, un mur clos la parcelle et borde le chemin de halage.</p> <p>Description de l'édifice Cette belle maison présente une volumétrie d'une grande simplicité. La façade est structurée par une partie centrale plus haute constituée de balcon en bois protégé par une toiture débordante et marquée au rez-de-chaussée par une porte charretière. Le traitement couleur de la façade participe à la qualité architecturale de l'ensemble. Des balcons en ferronnerie marquent les portes fenêtres du 1^{er} étage. Les lucarnes sur versant sont alignées sur les trumeaux de la façade.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver les caractéristiques du jardin : les murs de clôture, les kiosques... Maintenir les masses végétales identifiées.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver à l'identique les décors de façade et les balcons en ferronneries en en bois. La porte charretière remplacée par une ouverture en aluminium noir doit être restituée selon son état d'origine.</p> |



Source : base Mérimée



- Murets
- Sentes
- Jardins et masses boisées
- Haies bocagères

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 35 | Ancienne ferme |
| 121 rue du Général Leclerc | XVIIIe siècle / remanié au XIXe siècle |
| Secteur | A5.6 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle donne sur la rue du Général Leclerc. Le principe d'implantation sur rue autour d'une cour intérieure est encore visible. Un haut portail en bois marque l'entrée de la cour. Description de l'édifice Cette ancienne maison de campagne avec chapelle privée attenante a subi de nombreuses modifications. Porte de la chapelle en ogive, accès sur rue. Façade de teinte claire, enduite de chaux et de plâtre. Toiture : ardoise. Toit à la Mansart et lucarnes rentrantes. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver l'implantation sur rue, le portail sur rue, la cour intérieure et la petite porte en ogive de la chapelle. Objectifs pour l'édifice Conserver autant que possible les caractéristiques propres à la typologie des maisons de campagne. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---------------------------|--|
| 36 | « Villa des Roses » |
| 12 quai de l'Ecluse | 1er quart du XXe siècle |
| Secteur | A5.6 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt | <p>Description de la parcelle La villa des Roses s'inscrit dans une propriété de petite taille entre bord de Seine et coteau. Un petit portail marque l'entrée piétonne sur le haut du coteau.</p> <p>Description de l'édifice Cette maison est un bel exemple de villa du début du XXe siècle avec sa toiture débordante et ses balcons en bois de couleur bleue.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver la masse végétale identifiée en bord de Seine.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver la toiture et les balcons et le bow-window en bois. Restaurer les enduits colorés de la façade.</p> |

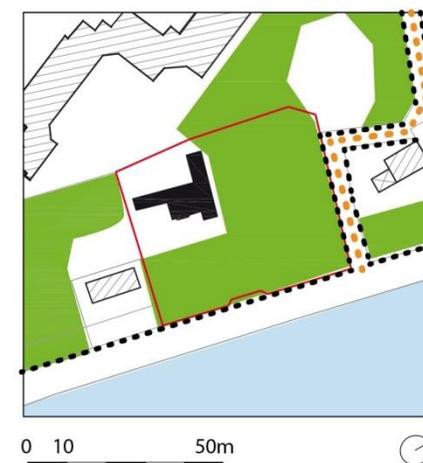


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 37 | Villa du quai de l'Ecluse |
| <i>18 quai de l'Ecluse</i> | 2ème quart du XXe siècle |
| Secteur | A5.6 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique A l'origine elle a été construite pour abriter la centrale thermique du manoir Denouval. Cette architecture typique du 2ème ¼ XXe siècle est unique sur le territoire communal d'Andrésy.</p> <p>Description de la parcelle Cette villa blanche est intégrée dans un environnement très végétalisé. Elle est également adossée au coteau calcaire.</p> <p>Description de l'édifice La façade principale orientée vers la Seine. Les ouvertures sont largement ouvertes sur le jardin. La toiture est marquée par une balustrade à claustra. Une vaste pergola, aujourd'hui disparue couvrait la toiture. Villa a été peinte en rose ce qui est dénaturant</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver les masses végétales identifiées.</p> <p>Objectifs pour l'édifice A l'occasion des travaux de ravalement, retrouver la couleur blanche d'origine caractéristique de cette architecture.</p> |



Source : base Mérimée



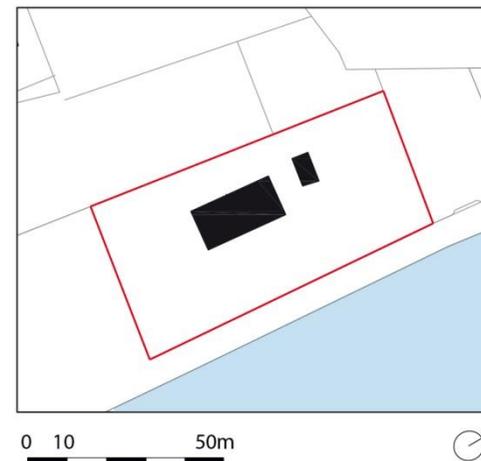
- Murets
- Sentes
- Jardins et masses boisées
- Haies bocagères

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 38 | Villa Les Vikings |
| 24 quai de l'Ecluse | XXe siècle |
| Secteur | A5.6 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Cette demeure est sans doute le pavillon norvégien modifié de l'Exposition universelle de 1900, démonté et reconstruit à Andrésy. De nombreux films ont été tournés dans cette villa</p> <p>Description de la parcelle Elle est implantée à proximité immédiate des bords de Seine, sur le quai de l'écluse.</p> <p>Description de l'édifice Construction en bois et en pierre. Le rez de jardin est en pierre apparente. Les étages supérieurs sont constitués de pans de bois et enduit blanc. Le 1^{er} étage est en parti ceinturé par une terrasse en bois relié au jardin par un grand escalier. L'ensemble de ces éléments est peint en blanc dans le même ton que l'enduit de façade. Des vitrages de toit ont été ajoutés par la suite. Couverture : ardoise Toiture : croupette</p> |
| Observations | <p>Objectifs pour la parcelle Éviter l'implantation de nouveaux bâtiments entre la villa et le quai.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Conserver à l'identique.</p> |

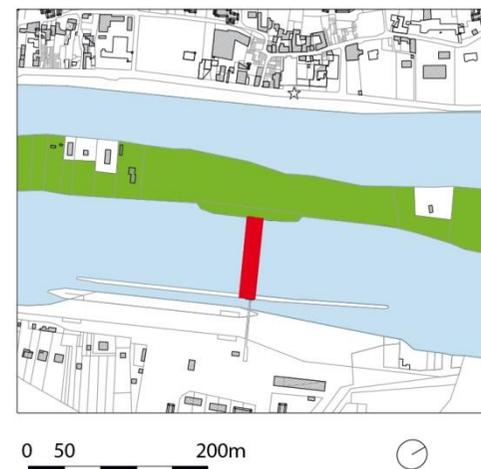


Source : <http://fr.topic-topos.com/>



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 39 | Le barrage |
| <i>Quai de l'Île Peygrand</i> | 1845 et 1959 |
| Secteur | A7 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Ouvrage de génie civil |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique L'aménagement de la Seine est envisagé au XIXe siècle, après l'abandon d'un canal reliant le port de la Villette à Pontoise par la vallée de Montmorency. Le barrage d'Andrésy faisait partie de ce projet. La technique adoptée pour les deux anciens barrages est celle des « aiguilles et fermettes » inventée par l'ingénieur Charles Poirée. Implantés, l'un à Fin d'Oise, en amont de l'Île de Nancy et l'autre à Denouval, ils étaient mobiles. L'un d'eux, détruit en 1959, a été remplacé par un ensemble moderne barrage-écluse situé en aval. Ce barrage d'Andrésy a été mis en service en 1974. Il est doté à l'amont d'une porte tournante. |
| Objectifs | Description de l'édifice Ouvrage de génie civil construit en béton armé et acier. Il se caractérise par ses grandes piles en béton brut couronnées par de grandes verrières des postes de contrôle. |
| | Objectifs pour l'édifice Envisager l'implantation d'une passerelle piétonne. Étudier les possibilités d'évolution du bâti pour une vocation touristique et/ou de loisirs. Préserver le caractère brut et épuré de la construction. Valoriser le barrage par un aménagement qualitatif sur les quais de Seine. |

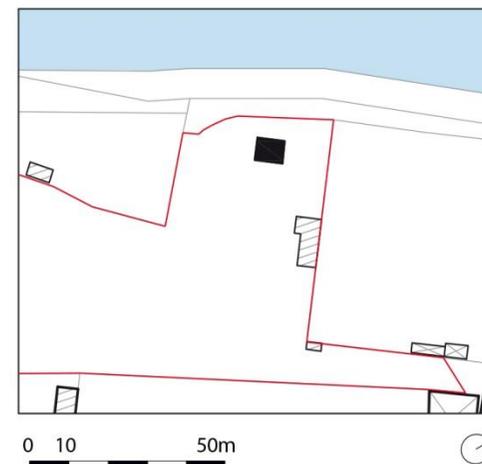


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 40 | Villa Louis XIII |
| <i>Quai de l'île au bac</i> | 4e quart 19e siècle |
| Secteur | A7 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle se situe sur le quai de l'île au bac. La villa est implantée en bord de Seine. La propriété participe à la valorisation de la façade fluviale et du chemin de halage. Description de l'édifice Villa construite en brique. Chainage d'angle Couverture : ardoise Toit à croupe avec lucarnes |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Assurer un espace tampon végétalisé en bordure du chemin de halage. Objectifs pour l'édifice Conserver les caractéristiques de la typologie des Villas. |

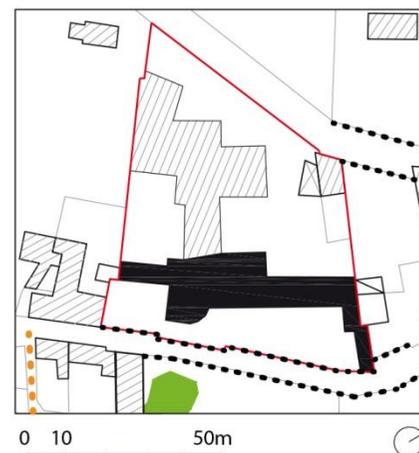


Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 41 | Le Manoir |
| 53 rue de l'Eglise | XVIIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique La propriété existe sur le plan terrier de 1731. En 1821 la maison appartenait, comme de nombreuses autres, à Pierre-Joseph Geoffroy. En 1870 René Durand déclare une construction nouvelle sur la parcelle 2442 qui correspond à la maison se trouvant à droite de la cour. Au 20e siècle, après avoir abrité une école, le Manoir est devenu un foyer pour handicapés. Le bâtiment a alors été complètement restructuré. Description de la parcelle La parcelle surplombe la rue de l'Eglise. Elle est délimitée par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie. Un alignement d'arbres le long du mur de clôture domine l'espace public. Il participe à la fermeture de l'espace, apportant un caractère isolé au jardin. Description de l'édifice Couverture : tuiles Menuiseries en bois Pas de modification depuis la ZPPAUP |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Amélioration du site : envisager une taille moins stricte des arbres d'alignement. Conserver les surfaces enherbées. Préserver le mur bahut de clôture et la grille en ferronnerie. Objectifs pour l'édifice Amélioration des bâtiments constituant le centre. Décroûter les façades pour supprimer l'enduit ciment. Restaurer les enduits traditionnels à la chaux. Remplacer les menuiseries à grands vitrages par des menuiseries à petit bois. Mise en valeur des toitures et des lucarnes en brique et pans de bois. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 42 | Maison de bourg de la rue de l'Eglise |
| 41 rue de l'Eglise | XV ^e siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de bourg |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique La maison conserve un bel escalier en pierre en vis qui pourrait dater du 16^e siècle. On la trouve sur le plan de 1731 dans sa configuration actuelle. En 1821 elle appartient à Denis Aimé Riflard. La façade a été reprise dans la seconde moitié du 19^e siècle.</p> <p>Description de la parcelle Cette parcelle, de petite taille, donne sur la rue de l'église. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. Elle est mitoyenne sur ses deux côtés.</p> <p>Description de l'édifice On pénètre dans la cour par un passage cochère. L'escalier en hors œuvre se trouve à l'angle des deux bâtiments disposés perpendiculairement. Les bâtiments sur cour sont d'anciennes annexes agricoles transformées en appartement. En 1731, la propriété disposait d'un vaste terrain à l'arrière qui montait en terrasses. Selon les habitants actuels il y avait de belles caves qui ont été noyées dans le béton. La façade a conservé sa modénature du 19^e siècle corniche moulurée, bandeau, tables saillantes et frise au dessus de la porte cochère.</p> <p>Gros-œuvre : calcaire ; moellon ; enduit Couverture : tuile mécanique / toit à longs pans</p> |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 43 | Maison de bourg de la rue de l'Eglise |
| 33 rue de l'Eglise | XVIIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de bourg |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette maison qui comportait probablement une boutique au rez-de-chaussée a aujourd'hui son entrée par un passage commun latéral. Elle existait sur le plan terrier de 1731 mais dans une autre configuration : deux bâtiments de part et d'autre d'un passage et à l'arrière un terrain tout en longueur. C'était sans doute une maison de vigneron, transformée au 19e siècle en maison de bourg. Sa façade a conservé sa modénature une belle corniche à modillons et une frise de fleurettes, des chaînes d'angle, un bandeau et des encadrements de fenêtres. |
| | Description de la parcelle Cette parcelle, de petite taille, donne sur la rue de l'église. La maison est implantée à l'alignement sur rue et occupe toute la largeur de la parcelle. Elle est mitoyenne sur ses deux côtés. |
| | Description de l'édifice Couverture : toit à longs pans Gros-œuvre : calcaire, moellon, enduit Couverture : tuile mécanique |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique |



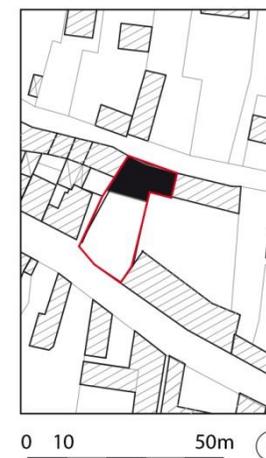
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 44 | Cour Beaulieu |
| <i>Cour Beaulieu</i> | XVIIe et XVIIIe siècles |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Cour commune |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique et L'aile située à droite de la cour est édifiée au XVIIe siècle. La partie gauche date du siècle suivant. Description de la parcelle Les bâtiments de gabarits et de factures similaires s'inscrivent autour d'une cour minérale. Description de l'édifice Les façades ont subi de nombreuses modifications faisant disparaître le caractère rural des constructions. La cour a perdu son identité derrière des enduits ciment et des Revêtements Plastique Épais (RPE) de mauvaise qualité. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Invertir la cour par l'intégration de pots plantés, de tables ... Objectifs pour l'édifice Décroûter les façades en ciment et restaurer les enduits à la chaux colorée. Conserver et restituer les volets bois Repeindre les volets et les fenêtres vernis en respectant les teintes du nuancier conseil. Retrouver l'équilibre et les proportions des fenêtres d'origine (plus hautes que larges). |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 45 | La Ronceraie, demeure à portail de bois |
| <i>8 rue du Général Leclerc</i> | XVIIIe siècles |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette maison de campagne du XVIIIe siècle présente sur la rue du Général Leclerc un portail en bois. Deux piliers marquent l'entrée de la cour. La maison est implantée en fond de parcelle et accolée aux limites. |
| | Description de l'édifice La maison a subi de nombreuses modifications en façade. Un tableau du peintre Raymond Rénefer (1879-1957) montre cette maison. Des lucarnes rythment la toiture couverte en ardoise. Les murs en moellons de pierre sont enduits de plâtre et de chaux. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver le portail en bois et les deux piliers en pierre. Préserver la cour intérieure. |
| | Objectifs pour l'édifice Conserver les éléments caractéristiques de la typologie des maisons de campagne |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---------------------------|--|
| 46 | Cour commune |
| 22 rue du Général Leclerc | 1ère moitié du XVIIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Cour commune et Maisons de bourg |
| Intérêt | <p>Contexte historique Cette cour est une des plus anciennes d'Andrésy.</p> <p>Description de la parcelle La cour ne se devine pas depuis l'espace public. L'accès se fait par une porte charretière en bois sur la rue du Général Leclerc. Les habitations forment une unité. La cour est d'une grande sobriété avec une allée traversant des surfaces enherbées.</p> <p>Description de l'édifice Les constructions sont constituées de plusieurs petites façades accolées les unes aux autres, contrairement à d'autres façades, qui ont disparue derrière des enduits ciments. Les petits toits sont pour la plupart encore en tuiles plates. Les enduits anciens sont encore au plâtre et chaux. Modifications depuis la ZPPAUP : Fenêtre modifiée. Pas de porte charretière en bois.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver le caractère rural de la cour : maintien d'espaces enherbés. Encourager les plantations en pied de mur.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Restaurer les façades avec des enduits plâtre et chaux et les toitures en petites tuiles plates. Préserver les menuiseries bois avec petit bois Retrouver les dispositions d'origine.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 47 | Maison de campagne de la rue de la Gare |
| 1 rue de la Gare | XVIIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette ancienne maison de campagne aurait appartenu à Monsieur du Parc, ancien maître d'hôtel de la ville de Paris. Elle apparaît sur le plan terrier de 1731. On la trouve aussi sur le cadastre napoléonien. Des transformations importantes ont été réalisées depuis. Description de la parcelle La maison, construite en L, est accolée aux limites de la propriété avec pignon sur rue. Description de l'édifice Couverture : ardoise Toit à croupe Grandes fenêtres à petits carreaux et lucarne |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Réduire la lucarne trop imposante sur la toiture |



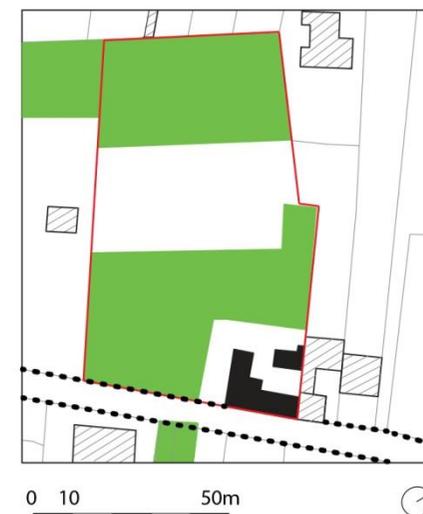
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 48 | Demeure au portail bleu |
| 56 rue du Général Leclerc | XVIIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette maison a appartenu à Marcel Moulouji. Il s'agit d'une maison ancienne, répertoriée sur la carte d'intendance de 1786. Description de la parcelle Un joli portail en bois permet de pénétrer dans la cour intérieure refermée par un haut mur en pierre convexe. Un pavage en pierre marque l'entrée devant le portail. La propriété privée a été restaurée et fait l'objet d'un entretien soigné Description de l'édifice Le bâtiment est en forme de L. Ses grandes fenêtres à petits carreaux et ses lucarnes rythment la façade de manière régulière. Toiture à la Mansart. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver l'ensemble de la propriété et notamment le portail, les deux piliers, le mur sur la rue et le sol en pavé. Préserver les masses végétales identifiées. Objectifs pour l'édifice Conserver les éléments caractéristiques de la typologie des maisons de campagne |



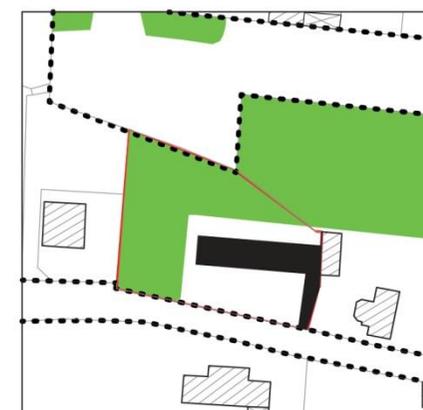
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 49 | Maison de notable sur la rue du Général Leclerc |
| 66 rue du Général Leclerc | 2ème moitié du 19e siècle agrandie plus tard |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette vaste parcelle arborée donne sur la rue du Général Leclerc. Dans le parc plusieurs arbres séculaires sont exceptionnels. La maison est alignée sur rue avec un portail déporté sur le côté. Le haut mur de clôture vient souligner le houppier des arbres. Le fond de la parcelle est marqué par un talus boisé surlignant la topographie spécifique d'Andrésy. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Permettre la création d'un chemin d'accès vers le fond de parcelle : veiller à l'implantation harmonieuse d'un nouveau portail, positionné à l'extrémité opposée du mur de clôture par rapport à la bâtisse remarquable et maintenir les arbres remarquables faisant partie des masses végétales identifiées sur le plan patrimonial. Maintenir le talus boisé. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver la modénature en façade, la simplicité des lucarnes et les enduits traditionnels en façade. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 50 | Grande demeure |
| 70 rue du Général Leclerc | XVIIe siècle, remaniée au XIXe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique La trace de cette maison est visible sur le plan d'intendance en 1786. Elle s'étendait avec son parc de l'autre côté de la rue du Général Leclerc jusqu'à la Seine. Aujourd'hui un mur de clôture referme la cour sur la rue. Un jardin en terrasse s'étend sur le coteau. Ici vécut de 1903 à 1911 « la Belle Otéro », reine de la Belle Époque. Cette demeure fut achetée par Juliette Godet l'épouse de l'industriel andrésien, Joseph-Édouard Johnson, qui a connu la belle Otéro dans son enfance. |
| | Description de la parcelle La parcelle surplombe la rue du Général Leclerc. Cette particularité est renforcée par la balustrade présente sur une partie de la clôture sur rue. La demeure est une longue construction implantée parallèlement à la rue. Elle est englobé à l'arrière et sur un côté par des grandes sujets arborés dont un pin dominant la rue du Général Leclerc. |
| | Description de l'édifice La toiture réalisée en petites tuiles plates présente plusieurs lucarnes sur versant alignées sur les fenêtres de la façade. La maison offre des proportions élégantes. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver le mur de clôture et la balustrade sur rue. Entretenir le pied du coteau et le jardin. Protéger le pin dominant sur la rue du Général Leclerc. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver les caractéristiques des façades et les enduits. |



0 10 50m

- Murets
- Sentes
- Jardins et masses boisées
- Haies bocagères

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 51 | Villa en meulière de la rue du Général Leclerc |
| 80 rue du Général-Leclerc | 1er quart 20e siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle comprend la villa ainsi que de nombreuses annexes, notamment des carrières liées selon la tradition orale à une activité de négoce de vin. La villa est implantée en léger retrait par rapport à la rue, contre la limite parcellaire. Une ruelle sépare la villa des annexes. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 52 | Entrée des carrières de pierres |
| <i>Rue du Général Leclerc, quai de l'Écluse, sente des Boves</i> | XIXe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Entrées d'anciennes carrières |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de l'édifice La commune d'Andrésy est dominée par la colline de Hautil, (altitude de 179 mètres). Cette pente d'une hauteur de 35 mètres, se compose de calcaire grossier. Sa partie verticale a été exploitée autrefois. La colline, qui commence au bord de la Seine, possède plusieurs grottes creusées en bas de pente, à flanc de coteau. La grotte n°47a située 90 rue du Général Leclerc mesure 25 mètres de profondeur, 4.5 m de haut et 1.5 à 5 m de largeur. Elle était utilisée en 1860 par un doreur. L'accès à l'entrée des carrières se fait par la ruelle du n°80 rue du Général Leclerc. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Préserver l'accès jusqu'à l'entrée. Conserver l'entrée. |

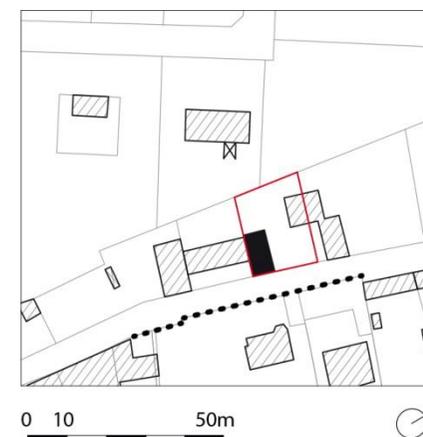


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 53 | Ferme de la rue du Général Leclerc |
| 116 rue du Général Leclerc | XIXe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Ferme et maison rurale |
| Intérêt | <p>Description de la parcelle Cette ferme est organisée autour d'une cour intérieure. Elle est construite à flanc de coteau et est accolée aux limites avec pignon sur la rue. Un haut mur referme la cour dans le prolongement des habitations.</p> <p>Description de l'édifice Certaines pièces sont taillées directement dans la roche. Les façades ont subi de nombreuses modifications. Couverture : tuiles</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Conserver le mur de clôture, les piliers en pierre et le portail en bois sur la rue.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver les deux façades pignons sur la rue.</p> |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 54 | Ancienne ferme |
| 128 rue du Général Leclerc | XIXe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Ferme et maison rurale |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique D'après une tradition orale, une paroissienne aurait caché la statue primitive pendant la Révolution. Vers 1880, la statue de l'époque a été cassée par vandalisme. Le Conseil Municipal a acheté une nouvelle statue qui est toujours en place.</p> <p>Description de la parcelle Cette ferme a une configuration urbaine particulière, située sur un îlot triangulaire à la jonction de la rue du Général Leclerc et la rue de Chanteloup. Elle est alignée sur rue sur limite nord/est et refermée par un mur de clôture sur sa limite sud/ouest. A l'extrémité du bâtiment et donc de l'îlot un oratoire contenant une statue dédiée à la vierge érigée pendant l'épidémie de la peste en 1638.</p> <p>Description de l'édifice Cette ancienne ferme est composée d'une partie habitation et de communs. La façade nord/est est presque aveugle. La toiture en tuiles plates présente quelques lucarnes passantes ou sur versant.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Conserver le mur de clôture en pierre ainsi que la vierge.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Cette construction doit être conservée pour son caractère urbain particulier et son petit calvaire. Les façades doivent être entretenues et conserver leurs enduits de façade. La toiture doit conserver ses petites tuiles plates.</p> |



0 10 50m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 55 | Maison de campagne de la rue de Chanteloup |
| 12 rue de Chanteloup | 2ème moitié XVIIe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de campagne |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Dans cette maison de campagne a vécu l'homme de lettres Charles Foley (1861 – 1956), auteur de nombreux romans et de lettres de guerre. |
| | Description de la parcelle La maison est accolée aux limites de la parcelle, implantée à l'alignement sur la rue Chanteloup. Un muret en pierre s'inscrit dans le prolongement de la maison. Deux arbres remarquables dominant et valorisent la rue. |
| | Description de l'édifice La façade et la toiture ont subi quelques modifications ; Les cheminées ont disparu, une lucarne a été déplacée, deux soupiraux sur trois ont été supprimés. La toiture est en tuiles plates, la façade est enduite, la couleur est un peu claire par rapport à la couleur de la pierre du mur de clôture. Un très bel escalier à balustre en bois de la 2ème moitié du XVIIe siècle a été répertorié par les services de l'inventaire |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la cour intérieure, les arbres remarquables, le portail et le mur de clôture. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver les enduits de façades. |

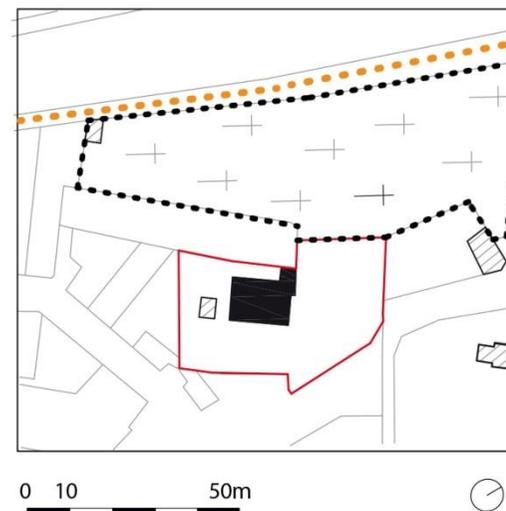


0 10 50m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 56 | Maison belvédère |
| <i>Rue du Pleyon et 3 rue du cimetière</i> | XVIIIe siècle et 3e quart du 20e |
| Secteur | B10 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison du XXe |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Le principe construction en belvédère tourné vers la Seine est une pratique attestée à Andrésy dès le XVIIIe siècle dans le secteur du clos des vignes. La maison date du 3e quart du 20e siècle mais la fabrique en belvédère date du 18e siècle. Elle abritait une fontaine.</p> <p>Description de la parcelle Le jardin est réparti sur deux niveaux dont la transition est marquée par un escalier majestueux, longé par un haut mur en pierre. La villa est construite à flanc du coteau et bénéficie ainsi d'une situation de belvédère. Un alignement d'arbres est implanté en parallèle de la façade et souligne sa linéarité.</p> <p>Description de l'édifice La maison tire habilement parti de la dénivellation : son étage de soubassement est dévolu au service et l'habitation se fait au niveau supérieur qui est de plain pied avec le jardin en terrasse à l'arrière. Le belvédère, à côté, permet à la fois d'accéder au jardin supérieur et de profiter de la vue. Il est en pierre orné d'un garde-corps en ferronnerie. A l'entrée de l'ancienne fontaine, au dessous, quelques vestiges de décor sculpté. Gros-œuvre : béton. Couverture : béton en couverture.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

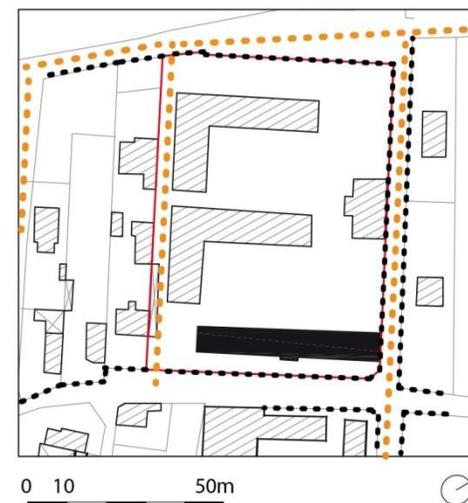
| | |
|------------------|--|
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la fonction de belvédère. Préserver les arbres remarquables. Toute modification de l'aspect extérieur de la maison attenante devra tenir compte du belvédère. Conservation à l'identique (escalier et grille). Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique. |
|------------------|--|



Source : base Mérimée

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 57 | Groupe scolaire Saint-Exupéry |
| 28 rue des Courcieux | 1931 - 1935 |
| Secteur | B10 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Équipement scolaire |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Ce bâtiment, construit dans les années trente par l'architecte J. Fauret, fut une école de filles jusqu'en 1974.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle est située en contrebas de la passerelle au dessus de la voie ferrée. Ce positionnement est particulièrement stratégique et sensible par rapport à l'enjeu des vues depuis les coteaux. La parcelle comprend plusieurs bâtiments. L'édifice principale est implantée parallèlement et en léger retrait par rapport à la rue des Courcieux. La bande de retrait valorise l'édifice par une alternance de haies, arbustes et arbres. Cet ensemble est surligné par une clôture composée d'une murette en pierre surmontée d'une grille en ferronnerie. Une construction de facture similaire au bâtiment donnant sur la rue des Courcieux, est implantée dans le prolongement du mur de clôture dans la rue des Écoles. Deux bâtiments contemporains s'inscrivent dans la cour, en parallèle du bâtiment principal.</p> <p>Description de l'édifice Le bâtiment principal se caractérise par ses matériaux : meulières, briques, et leur mise en œuvre. Les façades sont rythmées par les ouvertures, le dessin des portes et fenêtres, et de ses modénatures : linteaux en briques, bandeaux et trumeaux en briques; sommier en pierres ; garde-corps et grille en fonte ouvragée, linteaux métalliques. La toiture est en tuiles mécaniques et les souches de cheminée en brique. Le bâtiment a conservé son architecture et ses détails d'origine.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Perpétuer la valorisation de la bande plantée dans la marge de retrait sur le rue des Courcieux. Préserver le mur de clôture et les grilles en ferronnerie. Envisager la restauration du préau.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Entretien des façades en meulière. Conserver les menuiseries en bois.</p> |

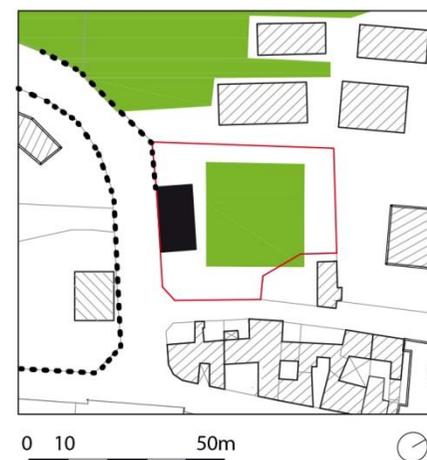


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 58 | « La Source » |
| 4 rue de la Gare | 1871 |
| Secteur | B10 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique En 1871 Gustave Honoré Flobert déclare une construction nouvelle sur cette parcelle qui était auparavant une maison de campagne.</p> <p>Description de la parcelle La parcelle est située à l'angle de la rue des Courcieux et de la rue de la Gare. Le bâtiment s'inscrit dans le prolongement du mur de clôture, accolé aux limites de la parcelle, rue de la Gare. Les hauts arbres du jardin débordent au dessus du mur de clôture et valorisent l'espace public, en particulier la rue des Courcieux. Un joli kiosque art déco en béton ponctue la promenade dans le jardin.</p> <p>Description de l'édifice Les façades sont typiques de cette époque. La modénature anime la façade corniche moulurée, chaînes d'angles avec décors, portes-fenêtres à l'étage avec balconnets en ferronnerie. La toiture à la Mansart en ardoise est animée par des lucarnes maçonnées.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver la masse végétale identifiée. Restaurer le kiosque.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver la modénature et la composition des façades et des toitures.</p> |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 59 | Eden Roch « Le château de Fantomas » |
| <i>8 impasse de la Gare</i> | XXe siècle |
| Secteur | B10 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Ce curieux bâtiment est construit sur une profonde carrière et repose sur deux énormes piliers. Il a été construit au début des années trente par Monsieur Fortin, et ensuite fut la résidence de Marcel Allain, romancier populaire célèbre, qui en a fait un cadre pour son personnage «Fantômas».</p> <p>Description de la parcelle La parcelle se situe à cheval sur deux niveaux : - la partie basse, pelouse cadré d'un côté par un muret en pierre et de l'autre par une falaise percée d'une entre ; - la partie haute sur laquelle est implantée la villa entourée d'un jardin-belvédère.</p> <p>Description de l'édifice Gros-œuvre : enduit Couverture : tuile mécanique ; tuile plate Vaisseaux et étages : 1 étage carré Couverture : toit à longs pans ; croupe ; toit à l'impériale</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle <u>Partie haute :</u> Conserver le caractère étonnant de cette situation de belvédère surplombant la vallée de la Seine. Préserver la masse végétale identifiée.</p> <p><u>Partie basse :</u> Conserver le mur de clôture. Le percement du mur est possible pour la création d'un nouvel accès en respectant ses caractéristiques (matériaux et gabarit). La création d'une nouvelle construction est possible dans la mesure où elle respecte un retrait par rapport à la rue d'au moins 4m.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Conserver le caractère étonnant de cette villa. Protéger la maison de la démolition.</p> |

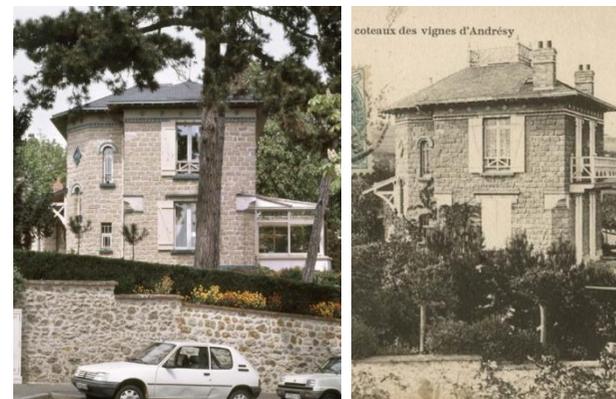


Source : base Mérimée

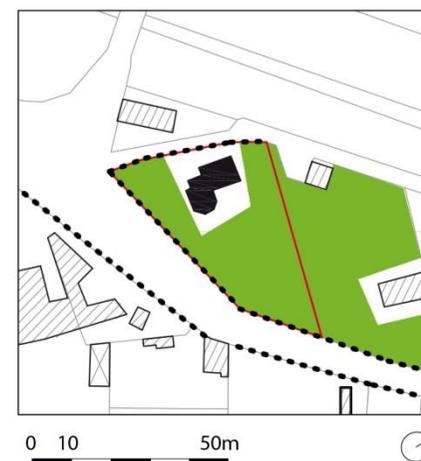


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 60 | La Bluette |
| <i>2 impasse de la Gare</i> | XXe siècle |
| Secteur | B10 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique La Bluette, construite en 1900, elle doit son nom à la couleur des céramiques utilisées.</p> <p>Description de la parcelle Le jardin s'inscrit dans la pente en surplomb par rapport à la rue de la gare. La propriété est délimitée par un bon mur en pierre décoré d'éléments de céramique, faisant un rappel à la villa. Celle-ci est implantée sur la partie haute de la parcelle. De hauts pins l'entourent et renforce l'impression de hauteur de la propriété.</p> <p>Description de l'édifice Des céramiques sont utilisées sur les aménagements extérieurs et pour les modénatures de façades. La couleur est reprise sur la porte d'entrée et sur le portail et portillon donnant sur la rue. Gros-œuvre : calcaire ; moellon sans chaîne en pierre de taille Couverture : ardoise Vaisseaux et étages : 1 étage carré Couverture : toit à longs pans ; croupe</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture (mur et portail) et la masse végétale identifiée, en particulier les pins.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver les céramiques en façade et la pierre apparente qui participe au caractère particulier de cette maison. Préserver les débords de toiture et les pièces de charpente en bois peint.</p> |



Source : base Mérimée

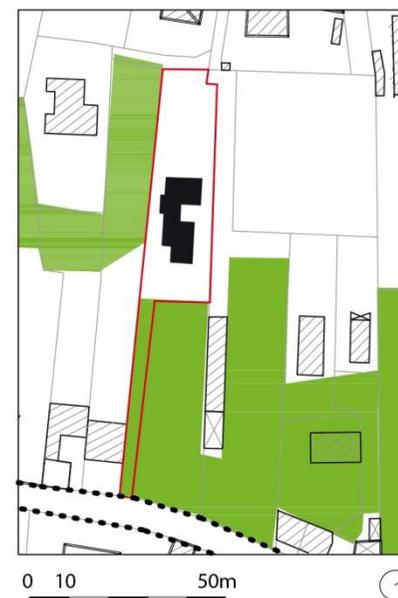


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 61 | Maison contemporaine Fischer |
| 60 rue du Général Leclerc | 1968 |
| Secteur | B10 |
| Classement | Exceptionnelle |
| Typologie actuelle | Maison XXe |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette parcelle arborée est très étroite et donne sur la rue du Général Leclerc. Depuis la rue du Général Leclerc seule l'allée d'accès à la maison est visible. Bordée de bambous et marquée par un revêtement perméable, pelouse/pavés, cet accès a un caractère particulier. Description de l'édifice Cette maison a été construite par l'architecte Louis Raymond Fischer pour lui-même. Elle est remarquablement intégrée dans son site. Organisée autour d'un patio, la maison offre des façades largement ouvertes sur l'extérieur avec de grands châssis vitrés coulissants. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver le caractère très boisée de la parcelle. Maintenir le caractère végétal de l'allée. Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique |



Source : base Mérimée



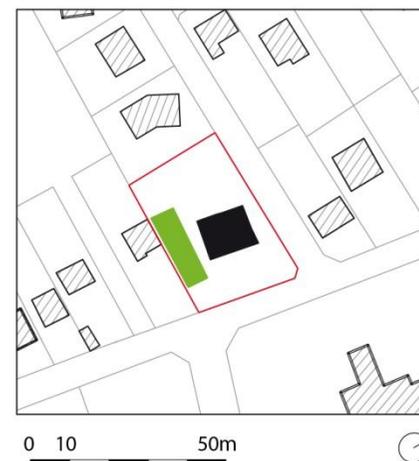
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 62 | L'ancienne gare du tramway, Maison des Associations |
| 14 Rue du Maréchal Foch | 1910 |
| Secteur | B11 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Équipement |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Quelques années après l'implantation des voies de chemin de fer reliant Paris à Mantes, une ligne de tramway entre Poissy et Saint-Germain-en-Laye est créée. Le tramway transporte des voyageurs, des marchandises générales et des produits maraîchers. Les convois, formés à Cergy sont chargés par les maraîchers et font des haltes à Carrières-sous-Poissy, Saint-Germain et Paris. Jusqu'en 1934 le tramway assure deux allers-retours par jour. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par la maison des associations. |
| Objectifs | Description de l'édifice Cette gare, construite en meulière, est composée d'un bâtiment principal couvert d'une toiture en tuiles à croupette et d'un appentis. Les linteaux légèrement voûtés sont en briques et les sommiers en pierres. |
| | Objectifs pour la parcelle Prévoir l'aménagement des abords de la gare pour valoriser le bâtiment et s'inscrire dans la continuité du square Jean-Jacques Peyre. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver les murs en meulière et les modénatures en briques. Conserver les croupettes en toiture. Éviter les volets en PVC. Modifier la clôture / mettre plus en valeur le bâtiment / rapport avec l'espace public et le parc pour enfants. |



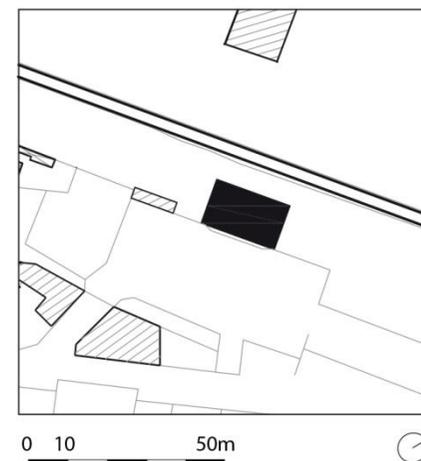
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 63 | « Le Castel Bleu » |
| 1 rue de la Halte | 4ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | B11 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Cette parcelle fait l'angle de la rue de la Halte et de la rue Charles Infroit. A proximité immédiate de la gare de Maurecourt, la villa implantée au cœur de la parcelle constitue un point de repère important pour les piétons. La clôture formée par une grille métallique à soubassement en pierre et ponctuée par des piliers de pierre et brique révèle un jardin particulièrement végétalisé. Arbustes et arbres de grande ampleur cernent la haute villa. Les couleurs ocres de la bâtisse contrastent avec le végétal aux tonalités foncées, vert impérial, vert sapin et pourpre. |
| Objectifs | Description de l'édifice Cette maison en brique et meulière est située dans le quartier des deux gares (entre la gare du tramway et la halte ferroviaire). Construite après l'arrivée du train, cette maison est un exemple remarquable de cette architecture en meulière de villégiature. Les différents volumes sont articulés autour d'une tour. Les façades offrent une grande diversité de matériaux et de couleurs brique rouge et brique jaune, pierre claire ocre, meulière. Ces matériaux sont assemblés et appareillés pour animer la façade. |
| | Objectifs pour la parcelle Préserver la clôture et la masse végétal identifiée. Maintenir le contraste de couleur entre la bâti et le végétal. |
| | Objectifs pour l'édifice Protection de la diversité des matériaux et détails de façade. Protection des volumes et des débords de toitures. |



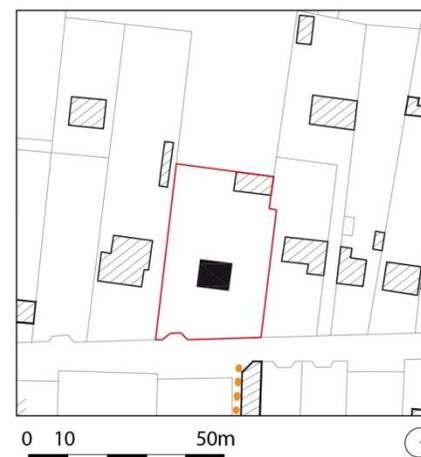
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 64 | La gare d'Andrésy |
| <i>Place de la Gare</i> | 1885 |
| Secteur | B12 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Équipement |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de l'édifice Le bâtiment est composé d'une partie centrale à un étage surmonté d'une toiture à quatre pans, avec une lucarne très ornementée et des cheminées. Les deux parties latérales ne possédant pas de premier étage sont couvertes de toitures à deux pans. L'ensemble du bâtiment comporte un soubassement en pierre, corniches et bandeaux structurent la façade. Les encadrements de fenêtres et de portes ainsi que les appareillages d'angles sont en pierres, légèrement en saillie et avec joints creux, marquant fortement la façade enduite. Cette gare est typique de celles construites en France à la même époque. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Prévoir l'aménagement des abords de la gare : veiller à mettre en retrait l'espace dédié à la voiture, intégrer des essences végétales (notamment pour créer un espace d'attente ombragé). Objectifs pour l'édifice A l'occasion de la prochaine restauration, retrouver l'appareillage de pierres et de briques, caractéristique de cette architecture. Conserver les toitures et les détails. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 65 | Villa de l'avenue Maurice Berteaux |
| 32 avenue Maurice Berteaux | 1 ^{er} quart 20 ^e siècle |
| Secteur | B12 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Description de la parcelle Cette parcelle est située dans le quartier de la gare d'Andrésy. La villa est implantée au cœur de la parcelle. De beaux arbres (deux chênes verts et un magnolia) forment un espace tampon entre la villa et la rue tout au long de l'année (espèces persistantes). La couleur très sombre de leur feuillage contraste fortement et met en valeur la villa aux tonalités ocres.</p> <p>Les différents matériaux utilisés pour les piliers de la clôture, dont de la céramique bleue, créent un rappel direct de la façade.</p> <p>Description de l'édifice Huché Désiré (entrepreneur), attribution par analyse stylistique. Villa en meulière avec chaînes en brique et décor en céramique. L'emploi de ce type de décor ainsi que les larges garde-corps en ferronnerie sont caractéristiques de la manière de Désiré Huché, entrepreneur local. Couverture : pignon couvert ; toit à longs pans.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Conserver la clôture. Préserver les arbres donnant sur l'avenue Maurice Berteaux.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---------------------------|---|
| 66 | « Le Castelet » |
| 87 rue Maurice Berteaux | 2ème ¼ du XXe siècle |
| Secteur | B12 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt | <p>Description de la parcelle La propriété du Castelet est implantée à l'angle de la rue Maurice Berteaux et de la voie du parc Briançon. Avec la propriété située de l'autre côté de la voie du parc Briançon, elles forment un ensemble cohérent et marquent l'entrée du lotissement. Les clôtures, les conifères et les villas se répondent. La villa est implantée en milieu de la parcelle.</p> <p>Description de l'édifice Cette maison est appelée « le Castelet », elle présente des façades parfaitement entretenues. Les caractéristiques architecturales ont toutes été conservées. La façade principale est constituée d'une partie en colombage et d'une partie en pierre apparente. Les toitures offrent des pentes de toits importantes.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver le mur de clôture et sa barrière en bois. Préserver la masse végétale identifiée et en particulier les conifères.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Préserver les caractéristiques architecturales de la construction.</p> |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|----------------------------|--|
| 67 | Le Manoir de Denouval |
| 147 rue du Général Leclerc | 1904 - 1908 |
| Secteur | B13 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt | <p>Contexte historique Pierre Sardou, architecte en chef des monuments historiques, a construit ce manoir de 1904 à 1908 à la demande de l'américaine Sarah Hershey Marsh. Fin 1945, le manoir accueille des enfants juifs, dont les parents ont été déportés ou tués pendant la guerre. Marc Chagall a rendu visite à ces enfants. Cette maison a été habitée par Jacqueline Baker. Elle servira par la suite de grand séminaire des Pères Salésiens (1953-1968). Elle est maintenant divisée en appartements et les jardins ont laissé la place à des immeubles d'habitation formant la Résidence du Manoir de Denouval.</p> <p>Description de la parcelle Le parc du Manoir de Denouval regroupe diverses constructions isolées : le manoir, deux immeubles collectifs et la ferme de Denouval (fiche n°68) implantée sur la limite séparative dans le prolongement du mur de clôture. L'entrée du domaine est marquée par un deux haut piliers en pierre, une petite construction et des arbres monumentaux. La partie avant du domaine, côté rue du Général Leclerc, regroupe les voiries d'accès et parking. Les arbres viennent atténuer le caractère très minéral de cet espace.</p> <p>Description de l'édifice L'édifice présente un assemblage intéressant de volumes et de formes auquel s'ajoutent toitures débordantes, croupettes, lucarnes rampantes, cheminées, auvent et, bien sûr, le belvédère caractéristique des constructions de cette époque. Beaucoup de soins ont été apportés aux ouvertures et aux modénatures : appuis de fenêtres, pilastres, bandeaux ...</p> |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

Objectifs

Objectifs pour la parcelle

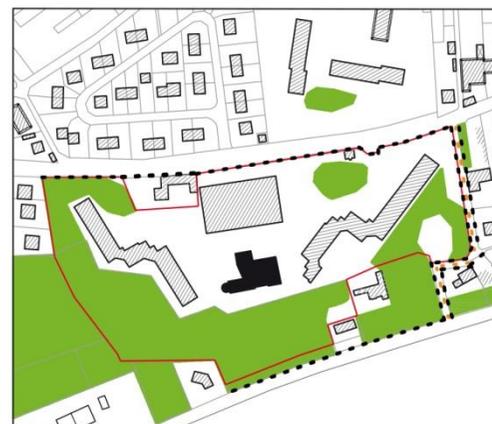
Préserver le mur de clôture qui structure la rue.
Prévoir une valorisation de la partie avant (côté rue du Général Leclerc) du domaine : repenser les entrées de bâtiments pour mettre à distance les voitures, valoriser les espaces de stationnement en envisageant un revêtement de sol poreux et l'intégration de plantations (haies, massifs, arbres) pour améliorer l'intégration de ces espaces dans le parc.

Objectifs pour l'édifice

Préserver et restaurer toutes les caractéristiques architecturales de la maison.



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 68 | Ferme de Denouval |
| 149 rue du Général Leclerc | 1885 |
| Secteur | B13 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Ferme et dépendances |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Cette ferme, avec grange et écurie, est plus ancienne que le manoir de Denouval. Il s'agit d'un bâtiment communal. |
| | Description de la parcelle Description de l'édifice Le bâtiment, formant un U autour d'une cour intérieure, est construit à l'alignement sur rue. La façade sur rue est la façade arrière des communs. Le logis présente une structure en colombage montée sur un rez-de-chaussée formant soubassement en maçonnerie de pierre. Les toitures de belle facture en tuiles à croupettes personnalisent la construction. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Préserver les caractéristiques des façades et des toitures. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 69 | La tour, vestige de la ferme seigneuriale |
| <i>rue d'Eylau</i> | XVIe siècle |
| Secteur | B14 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Élément architectural |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique</p> <p>La ferme seigneuriale est attestée en 1702 d'après les recherches du service de l'inventaire. On sait également qu'elle a été exploitée par Thomassin à la veille de la révolution. Elle a été vendue comme bien national le douze vendémiaire an IV à Jean Louis Durupt-Boileau, chef de bureau au département de la Seine.</p> <p>Il la revend aussitôt à Jean Destreaux puis c'est Pierre-Joseph Geoffroy qui l'achète le trente germinal an V. En 1823, à la mort de Geoffroy, c'est sa fille la comtesse Lepic qui en hérite. A sa mort, la propriété passe entre les mains de son fils aîné Louis Joseph Napoléon Lepic. On parle encore de « bâtiments de la ferme ».</p> <p>Le bâtiment le plus long est transformé dans le courant du XIXe siècle. A la fin de 1980, le manoir a été démoli, seule la tour a été conservée. Un ensemble immobilier a été construit sur cette propriété.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle</p> <p>Améliorer son intégration dans l'environnement urbain : traitement de sol, couleur de la façade, mise en lumière.</p> <p>Objectifs pour l'édifice</p> <p>Edifice dans un mauvais état avec la présence de nombreuses fissures à sauvegarder. Décroûter la façade et restaurer l'enduit à la chaux.</p> |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 70 | Villa de l'avenue des Coutayes |
| 34 avenue des Coutayes | 1932-34 |
| Secteur | B15 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La propriété se détache dans le paysage de l'avenue de Coutayes. La clôture constituée d'une grille métallique, avec un soubassement en pierre et des piliers en pierre, associée à un alignement d'arbres constituent un ensemble remarquable. La villa implantée en retrait par rapport à l'avenue, est peu visible. |
| | Description de l'édifice Maison construite par l'ingénieur polytechnicien Canteloube comme maison de villégiature. Maison faite en partie en armature métallique. Elle a été agrandie récemment. Gros-œuvre : enduit d'imitation ; meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille Couverture : tuile plate ; croupe ; toit à longs pans |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Préserver la masse végétale identifiée et la clôture. |
| | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 71 | Villa du Clos à la Lune |
| 31 rue de l'Hautil / sente du Haut des Clos à la Lune | 20 ^e siècle 2e quart |
| Secteur | B16 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La villa est implantée sur les limites de propriété, à l'angle de la rue de l'Hautil et de la Sente du Haut des Clos à la Lune. Son allure atypique et sa position stratégique en font un point de repère important dans le paysage andrésien. Un portail métallique arborant le nom de la demeure annonce l'entrée dans la propriété. Au milieu d'une cour champêtre dans la partie arrière de la propriété, un arbre majestueux est implanté le long de la sente. |
| | Description de l'édifice Maison de villégiature de style néo-basque. Gros-œuvre : béton ; enduit d'imitation Couverture : tuile mécanique, toiture asymétrique Vaisseaux et étages : 1 étage carré ; étage de comble Couverture : pignon couvert ; toit à longs pans |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Sur la rue de l'Hautil, veiller à ne pas implanter de nouvelles constructions trop proches de la villa. Maintenir l'arbre remarquable donnant sur la sente du Haut des Clos de la Lune. |
| | Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique Entretien des éléments de cette architecture caractéristique notamment les volets persiennes métalliques |

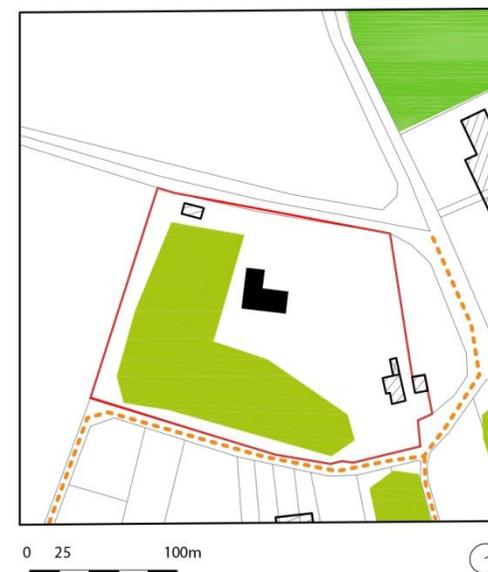


Source : base Mérimée et G2C



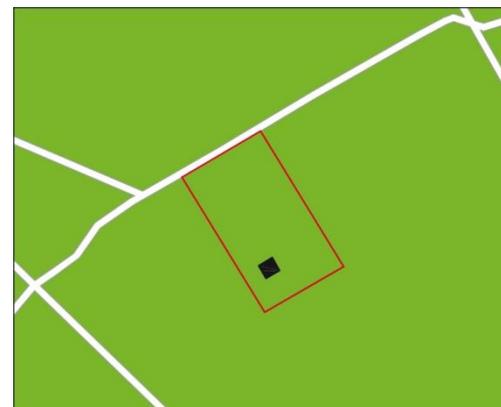
Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 72 | Villa La Turitelle |
| <i>Sente rurale des Beaunes</i> | 20 ^e siècle 1 ^{er} quart |
| Secteur | B16 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle Implanté sur les hauteurs des coteaux d'Andrésy, le domaine de la Turitelle domine le paysage communal. La villa est visible depuis la rive gauche d'Andrésy. De nombreux arbres parsèment le parc de la Turitelle et encadrent la villa. L'entrée dans la propriété se fait par un portail surmonté d'un toit pyramidal, encadrée de piliers en pierre. |
| Objectifs | Description de l'édifice Villa en meulière Pignon demi-croupe Couverture : tuiles plates |
| | Objectifs pour la parcelle Maintenir la clôture. Préserver la masse végétale identifiée. |
| | Objectifs pour l'édifice Préserver les caractéristiques propres à la typologie des Villas. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 73 | Stèle de l'aviateur anglais |
| <i>Chemin de Maurecourt à l'Hautil</i> | 1946 |
| Secteur | C17 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Stèle commémorative |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Contexte historique Un bombardier anglais est tombé dans la nuit du 2 au 3 avril 1942 dans les bois de l'Hautil, après avoir lâché une partie de ses bombes sur Andrésy. Cinq hommes sont morts. Le survivant, Chris Maltby, assista à l'inauguration de ce monument le 15 septembre 1946. Ce monument est situé près de la route reliant Maurecourt à l'Hautil (D22) en plein bois de l'Hautil. |
| Objectifs | Objectifs pour la parcelle Étudier les possibilités de mise en valeur et d'accessibilité de la stèle. Objectifs pour l'édifice A préserver. |



0 10 50m

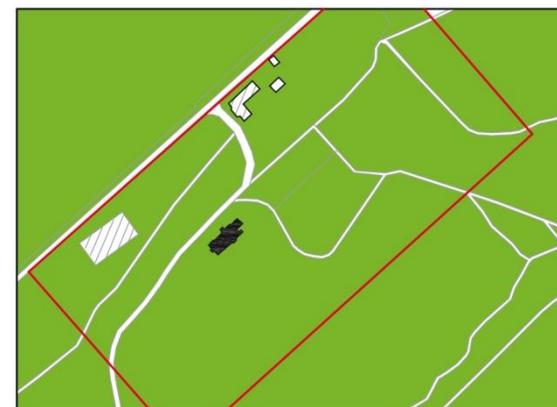


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|--|
| 74 | La Barbannerie |
| <i>Chemin du Cordon</i> | 1914-1922 |
| Secteur | C17 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique Fernand Roy, fils de Gustave-Emmanuel Roy, l'un des derniers propriétaires du Château du Faÿ, a fait construire la Barbannerie en 1914. Mais les travaux, arrêtés plus de cinq ans, furent achevés seulement en 1922. La demeure reste propriété de la famille Roy.</p> <p>Description de la parcelle Cette maison est implantée au cœur du bois de l'Hautil.</p> <p>Description de l'édifice C'est une construction imposante, isolée au milieu des bois. Elle présente une architecture début du XXe siècle plutôt intéressante par la composition de ces volumes, la forme de ses toits, le choix de ses matériaux et son implantation en lisière de la forêt.</p> |
| Objectifs | <p>Objectifs pour la parcelle Préserver le caractère de jardin.</p> <p>Objectifs pour l'édifice Conservation à l'identique. Protection de la diversité des matériaux et détails de façade. Protection des volumes et de la forme des toitures et des souches de cheminée.</p> |



Source : base Mérimée



0 25 100m



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 75 | Le Château du Faÿ |
| <i>Lieu dit le Faÿ</i> | avant 1450 et XIXe siècle |
| Secteur | C17 |
| Classement | Exceptionnel |
| Typologie actuelle | Château |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | <p>Contexte historique</p> <p>Un « Hôtel » est attesté en 1474. Une description du château en 1777 permet d'attester l'existence d'une chapelle, d'une cour d'honneur et de larges communs. Ce château passa entre les mains de plusieurs propriétaires.</p> <p>Un plan de 1682 copié en 1822 montre un dessin de château qui ne correspond ni au château actuel ni au précédent. En effet le pv de vente de 1827 décrit un bâtiment de 11 croisées avec deux pavillons d'angle, un rez-de-chaussée et un étage mansardé. Il y avait aussi une chapelle aujourd'hui détruite. Le château actuel a gardé la même extension au sol et se compose d'un corps central et de deux corps latéraux saillants. Mais il a un étage carré. Il est précédé d'un bel escalier extérieur en fer à cheval mentionné en 1827. Il est orné de tables saillantes en faux appareillage de briques. Sur le toit en pavillon se trouve un belvédère. Au XIXe, la propriété appartient à Monsieur de Sainte-Marie, Colonel des gardes du roi qui aurait fait aménager un parc à l'anglaise par le paysagiste Bulher.</p> <p>Il est ensuite vendu au Général Lepic en 1853 (pas de source). Gustave Roy n'en est propriétaire qu'en 1861 alors qu'il déclare en 1859, la « construction nouvelle » d'un château, les communs et la serre. Aurait-il régularisé la construction faite par le Général Lepic ? En 1893 il fait reconstruire les communs par l'architecte Nénot.</p> <p>Description de la parcelle</p> <p>L'entrée principale du domaine est particulièrement remarquable. Situé à l'extrémité du chemin de Maurecourt au Faÿ, un portail remarquable précédé d'un alignement d'arbres sont prolongés par une allée rectiligne allant jusqu'aux communs, puis bifurquant vers la droite pour aller jusqu'au château. Implanté à l'écart de l'entrée, il est implanté au milieu d'un vaste parc. Pelouses et arbres remarquables encadrent la bâtisse, créant une sorte de clairière au milieu du bois de l'Hautil.</p> <p>Les vestiges du parc présentent un petit lac comportant un rocher artificiel ainsi que quelques essences remarquables : un tulipier, un séquoia, et un araucaria. Dans la cour des communs, le vivier est toujours présent.</p> |



Château du Faÿ



Communs du château

Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|-------------------------|--|
| | <p>Description des édifices</p> <p>Le château du Faÿ est de style Louis XIII avec certaines parties antérieures. Deux ailes ont été détruites pendant la révolution. Le corps central a été conservé. Le Général Lépici y a habité comme en attestent ses armes encore sur le fronton. Le château du Faÿ se compose aujourd'hui du château, des communs, de l'écurie et du colombier. Les matériaux utilisés pour le château sont la pierre calcaire, les moellons, l'enduit et briquet pour le gros œuvre. Les couvertures, toit à longs pans, toit en pavillon ou croupe sont en ardoise ou en tuile plate. Le corps de bâtiment principal se compose d'un plan symétrique formant un H et se développe sur 3 niveaux ordonnancés dont un premier étage de soubassement, un étage carré et un étage de comble. L'escalier en fer à cheval marque l'entrée monumentale. Les façades sont ornées de décors sculptés de type pot à feu. Les communs de 1893 ont été reconstruits à l'emplacement de ceux du 18e siècle. Ils sont en brique avec pierre en remplissage.</p> |
| <p>Objectifs</p> | <p>Objectifs pour la parcelle</p> <p>Préserver l'alignement d'arbres, les arbres remarquables isolés (en particulier le long du chemin du Faÿ) et la clôture. Maintenir un matériau poreux pour le traitement au sol des allées. Veiller à la préservation du caractère et de la composition du parc.</p> <p>Objectifs pour l'édifice</p> <p>Conservation à l'identique du château et des communs.</p> |

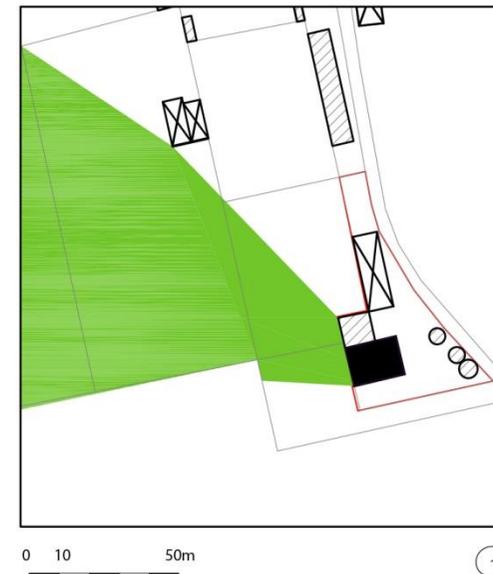


Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|---|---|
| 76 | Le colombier du Château du Faÿ |
| <i>Chemin de la Folle Rue</i> | XVIIe siècle |
| Secteur | C17 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Colombier |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input checked="" type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de l'édifice Le colombier est une belle construction. Cependant il est aujourd'hui menacé de disparition car son état est alarmant. Il est en pierre de taille et à toit en pavillons et se trouve à l'extrémité est du petit parc. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice L'enjeu est lié au devenir du bâtiment. Des modifications de façades pourraient être envisagées si le projet permettait de sauver le colombier de la démolition. |



Source : base Mérimée



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|--|
| 77 | Maison de notable rue du Général Leclerc |
| 68 rue du Général Leclerc | 3ème quart du XIXe siècle |
| Secteur | B8 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | Maison de notable |
| Intérêt <input type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle s'inscrit sur la rue du Général Leclerc et s'étend jusqu'au sentier de la Côte aux Renards. La propriété est répartie sur deux niveaux. La partie basse, donnant sur la rue regroupe deux bâtisses et un jardin commun. La partie haute est occupée par un bois luxuriant à l'impact visuel fort et un espace de prairie ponctué d'arbres et arbustes, autrefois verger. Un portillon permet l'accès au sentier de la Côte des Renards. La maison de notable est implantée perpendiculairement à la rue, avec un léger retrait. A proximité immédiate, une dépendance de typologie comparable s'inscrit le long du mur de clôture. |
| Objectifs | Description de l'édifice La maison de notable est composée de murs en pierre recouvert d'un enduit. Les angles et les contours de fenêtre sont marqués en blanc. Des lucarnes rythment la toiture à la Mansart couverte d'ardoise. |
| | Objectifs pour l'édifice Conserver les deux bâtisses. Préserver la modénature et la composition des façades et des toitures. |
| | Objectifs pour la parcelle Préserver les murs de clôture. La création d'un portail doit cependant rester possible dans la mesure où il respecte le caractère de la clôture. Au niveau de la masse végétale remarquable identifiée le long de la limite séparative avec le n°66 : conserver les deux ifs de grande taille, le laurier et le thuya peuvent être abattus afin de permettre aux autres sujets de se développer. Le buis malade et l'if en cépée peuvent également être supprimés. |



Bâtiments exceptionnels et remarquables

| | |
|--|---|
| 78 | Villa de la rue des Peines perdues |
| 15 rue des Peines perdues | Début 20 ^e siècle |
| Secteur | B 15 |
| Classement | Remarquable |
| Typologie actuelle | villa |
| Intérêt <input checked="" type="checkbox"/> Architectural <input type="checkbox"/> Historique <input checked="" type="checkbox"/> Paysager | Description de la parcelle La parcelle est située en léger retrait de la rue Présence. Son emplacement et son aspect atypique en font un point de repère important. Le petit jardin sur rue à l'aspect plutôt minéral est magnifié par la présence d'un arbre remarquable. |
| | Description de l'édifice La maison est caractéristique de la typologie des villas avec l'utilisation de la meulière, des faux pans de bois en façade et des tuiles mécaniques en toitures. L'ordonnement des volumes et des ouvertures sont caractéristiques. Les derniers travaux d'extension et réfection des volets et fenêtres ne respectent pas l'identité de la typologie. |
| Objectifs | Objectifs pour l'édifice Des modifications de façade peuvent être envisagées afin de restituer les qualités de la typologie de villa. |
| | Objectifs pour la parcelle Restituer une clôture maçonnée en lien avec sa typologie Conserver l'arbre remarquable. |



0 10 50m

